



COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

2020

GROUPE INFRABEL

Compte de résultats consolidé

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	24	940.631.809,17	1.020.364.323,92
Dotations d'exploitation	22	174.867.658,63	101.696.360,93
Production immobilisée	24	482.089.028,35	454.721.075,44
Autres produits d'exploitation	24	14.161.464,13	21.865.659,00
Produits d'exploitation avant subsides en capital		1.611.749.960,28	1.598.647.419,29
Approvisionnements et marchandises		-242.611.347,84	-237.627.168,16
Services et biens divers	24	-1.261.307.076,67	-1.260.353.120,96
Frais de personnel	25	-60.140.837,48	-56.283.609,40
Autres charges d'exploitation	24	-3.487.110,58	19.514.606,03
Charges opérationnelles avant amortissements et pertes de valeur		-1.567.546.372,57	-1.534.749.292,49
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur		44.203.587,71	63.898.126,80
Subsides en capital	22	709.075.176,16	664.347.827,59
Amortissements et pertes de valeur	8 & 9	-742.085.361,09	-695.310.857,24
Résultat d'exploitation		11.193.402,78	32.935.097,15
Produits financiers	26	117.135.255,60	174.492.463,20
Charges financières	26	-153.210.204,41	-173.847.013,33
Résultat financier		-24.881.546,03	33.580.547,02
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	10	1.043.756,92	339.889,73
Résultat avant impôts		-23.837.789,11	33.920.436,75
Charges d'impôts sur le résultat global		-1.027.276,35	-948.690,05
Résultat de l'exercice		-24.865.065,46	32.971.746,70
Résultat de l'exercice attribuable aux:			
Actionnaires du Groupe		-25.176.758,29	32.902.556,49
Tiers		311.692,83	69.190,22

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2020.

Etat consolidé du résultat global

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de l'exercice		-24.865.065,46	32.971.746,70
Tiers		311.692,83	69.190,22
Actionnaires du Groupe		-25.176.758,29	32.902.556,49
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Ecart actuariel sur les engagements postérieurs à l'emploi	18	-24.855.692,44	-19.618.474,92
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence	10	-2.229.771,61	-1.682.799,98
Ajustements à la juste valeur des dettes financières pour le risque de crédit propre	5	-3.983.306,94	-25.527.708,02
Sous-total des éléments non recyclables en compte de résultats dans les périodes futures		-31.068.770,99	-46.828.982,92
Total des autres éléments du résultat global		-31.068.770,99	-46.828.982,92
Résultat global de l'exercice		-55.933.836,44	-13.857.236,22
Résultat global de l'exercice attribuable aux:			
Actionnaires du Groupe		-56.245.529,27	-13.926.426,43
Tiers		311.692,83	69.190,22

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2020.

Etat consolidé de la situation financière

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisation incorporelles & goodwill	8	1.474.951.703,10	1.469.692.001,04
Immobilisations corporelles	9	18.646.746.281,18	18.367.275.582,42
<i>Terrains</i>		1.618.308.659,90	1.610.700.561,10
<i>Constructions</i>		630.140.144,05	608.741.954,98
<i>Constructions ferroviaires</i>		5.433.306.076,12	5.377.874.910,04
<i>Infrastructure ferroviaire</i>		8.415.093.497,80	8.222.605.161,09
<i>Matériel roulant ferroviaire</i>		83.845.795,81	69.237.382,90
<i>Installations et équipements divers</i>		623.732.190,24	579.370.564,16
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>		1.842.319.917,26	1.898.745.048,15
Participations mises en équivalence	10	9.607.923,83	10.867.438,52
Autres actifs financiers	14	693.723.147,12	657.945.811,62
Créances à plus d'un an	11	1.277.461.831,15	1.126.831.243,18
Instruments financiers dérivés	13	25.419.131,98	15.309.518,43
Actifs non courants		22.127.910.018,36	21.647.921.595,21
Stocks	15	272.885.625,66	261.444.633,43
Créances commerciales et autres débiteurs	11	401.051.428,36	410.615.105,10
Actifs sur contrats	12	21.500.717,08	29.001.711,44
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	291.602.488,60	122.865.484,60
Actifs courants		987.040.259,70	823.926.934,57
Total actif		23.114.950.278,06	22.471.848.529,78
Capital	17	982.580.391,67	982.580.391,67
Primes d'émission	17	299.317.752,80	299.317.752,80
Réserves consolidées		-8.630.135,80	48.223.338,06
Capitaux propres du Groupe		1.273.268.008,67	1.330.121.482,53
Intérêts minoritaires		4.155.974,83	3.824.555,77
Total des capitaux propres		1.277.423.983,50	1.333.946.038,30
Dettes pour avantages au personnel	18	208.294.944,01	194.609.533,06
Provisions	19	23.745.909,38	29.850.586,86
Dettes financières	20	2.796.910.115,51	2.878.448.101,20
Instruments financiers dérivés	13	152.729.574,99	158.549.775,01
Autres dettes	21	441.485.274,47	483.068.791,69
Passifs sur contrats	12	31.696.038,06	29.144.950,84
Subsides en capital	22	16.078.743.789,61	15.609.288.829,58
Passifs non courants		19.733.605.646,03	19.382.960.568,24
Dettes pour avantages au personnel	18	81.300.931,13	69.477.494,60
Provisions	19	50.094.975,44	51.174.514,63
Dettes financières	20	564.540.704,32	244.767.165,56
Instruments financiers dérivés	13	7.028.660,87	759.289,07
Dettes commerciales	21	553.547.250,47	543.334.589,36
Impôts et autres taxes	21	1.709.201,51	3.448.650,83
Dettes sociales	21	12.643.005,38	10.941.368,80
Autres dettes	21	54.129.427,09	29.875.978,74
Passifs sur contrats	12	76.775.767,75	142.630.951,08
Subsides en capital	22	702.150.724,57	658.531.920,57
Passifs courants		2.103.920.648,53	1.754.941.923,24
Total des capitaux propres et des passifs		23.114.950.278,06	22.471.848.529,78

Les chiffres comparatifs de 2019 ont été retraités à cause d'un reclassement des produits à reporter relatifs à un certain nombre de contrats clients des Autres dettes aux Passifs sur contrats, aussi bien pour les passifs non courants (14.955.535,06€) que pour les passifs courants (126.330.363,04€).

Etat consolidé des variations des capitaux propres

	Capitaux propres	Primes d'émission	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Réserves consolidées	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2020	982.580.391,67	299.317.752,80	55.647.763,54	197.222.829,35	-204.647.254,83	1.330.121.482,53	3.824.555,77	1.333.946.038,30
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	-25.176.758,29	0,00	-25.176.758,29	311.692,83	-24.865.065,46
Affectation du résultat Y-1	0,00	0,00	0,00	32.902.556,49	-32.902.556,49	0,00	0,00	0,00
Autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	-24.855.692,44	-6.213.078,55	-31.068.770,99	0,00	-31.068.770,99
Plus-values de réévaluation	0,00	0,00	-363.280,92	0,00	0,00	-363.280,92	0,00	-363.280,92
Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	-73.500,00	-73.500,00	0,00	-73.500,00
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	-171.163,66	-171.163,66	19.726,23	-151.437,43
Solde au 31 décembre 2020	982.580.391,67	299.317.752,80	55.284.482,62	180.092.935,11	-244.007.553,53	1.273.268.008,67	4.155.974,83	1.277.423.983,50

	Capitaux propres	Primes d'émission	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Réserves consolidées	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1 janvier 2019	982.580.391,67	299.317.752,80	56.314.172,32	140.197.646,61	-133.146.859,55	1.345.263.103,85	3.755.363,72	1.349.018.467,57
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	32.902.556,49	0,00	32.902.556,49	69.190,22	32.971.746,70
Affectation du résultat Y-1	0,00	0,00	0,00	42.436.670,72	-42.436.670,72	0,00	0,00	0,00
Autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	-19.618.474,92	-27.210.508,00	-46.828.982,92	0,00	-46.828.982,92
Plus-values de réévaluation	0,00	0,00	-666.408,78	0,00	0,00	-666.408,78	0,00	-666.408,78
Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	-112.700,00	-112.700,00	0,00	-112.700,00
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	1.304.430,45	-1.740.516,56	-436.086,11	1,84	-436.084,27
Solde au 31 décembre 2019	982.580.391,67	299.317.752,80	55.647.763,54	197.222.829,35	-204.647.254,83	1.330.121.482,53	3.824.555,77	1.333.946.038,30

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2020.

Etat consolidé des flux de trésorerie

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de l'exercice		-24.865.065,46	32.971.746,70
Ajustements pour:			
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	8 & 9	742.089.689,10	695.315.572,72
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	11 & 15	6.278.149,31	-5.089.700,03
Provisions	19	-7.184.216,67	-20.170.268,62
Avantages au personnel	18	653.155,04	-8.581.826,60
Moins-values (plus-values) sur cessions d'immobilisations		-1.627.842,18	-7.419.497,01
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	13	-14.247.366,73	-11.229.599,68
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières		5.243.969,19	-39.234.383,81
Subsides d'intérêts reçus	22	-57.497.759,86	-47.712.000,48
Prises en résultat des subsides en capital	22	-709.075.176,16	-664.347.827,59
Produits et charges d'intérêt	26	95.721.276,55	120.982.447,98
Charges d'impôts sur le résultat	27	1.027.276,35	947.113,22
Impôts différés			1.576,83
Dividendes reçus		-281.432,00	-324.976,40
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	10	-1.043.756,92	-339.889,73
Impôts payés		-829.692,51	-1.039.567,32
Variation nette du besoin en fonds de roulement		-220.101.984,14	-92.731.105,34
Stocks	15	-15.996.391,49	-26.970.365,36
Actifs sur contrats, créances commerciales et autres débiteurs	11 & 12	-133.556.632,28	50.642.490,82
Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres	12 & 21	-70.548.960,37	-116.403.230,80
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		-185.740.777,09	-48.002.185,16
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-60.335.538,89	-46.756.999,80
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9	-964.911.630,46	-876.832.819,55
Vente d'immobilisations corporelles	9	1.888.581,09	9.026.255,81
(Acquisitions)/Vente d'autres actifs financiers		4.680.000,00	15.060.000,00
Intérêts reçus		3.979.157,10	4.626.432,26
Dividendes reçus		281.432,00	324.976,40
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-1.014.417.999,16	-894.552.154,88

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2020.

Etat consolidé des flux de trésorerie

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursements/paiements nets des instruments financiers dérivés	13	-8.017.973,69	-16.179.906,20
Recettes provenant des nouvelles dettes financières	20	824.033.808,69	360.452.142,82
Remboursement des dettes financières	20	-629.006.028,91	-374.366.951,37
Intérêts payés		-91.332.266,10	-94.424.994,00
Subsides d'intérêts reçus		57.497.759,86	47.712.000,48
Variations dans les subsides en capital	22	1.219.951.999,79	938.348.123,45
Dividendes payés		-73.500,00	-112.700,00
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		1.373.053.799,64	861.427.715,18
(Diminution)/Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		172.895.023,39	-81.126.624,86
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		122.865.484,60	203.028.657,70
(Diminution)/Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		172.895.023,39	-81.126.624,86
Ecart de change		-4.158.019,39	963.451,76
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		291.602.488,60	122.865.484,60

En 2020, un certain nombre de modifications ont été apportés à l'état consolidé des flux de trésorerie et ce, principalement dans les rubriques produits et charges d'intérêts, variation nette du besoin en fonds de roulement, acquisitions/(vente) d'autres actifs financiers, remboursements/paiements nets des instruments financiers dérivés et variation dans les subsides en capital. Pour faciliter la comparaison, les chiffres de ces éléments ont été ajustés pour l'exercice 2019.

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2020.

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales du Groupe	9
2. Résumé des principales règles d'évaluation	10
3. Covid-19	31
4. Estimations comptables et jugements significatifs	33
5. Gestion des moyens et des risques financiers	36
6. Périmètre de consolidation	53
7. Regroupements d'entreprises	54
8. Immobilisations incorporelles et goodwill	55
9. Immobilisations corporelles	58
10. Participations mise en équivalence	61
11. Créances commerciales et autres débiteurs	66
12. Actifs et passifs sur contrats	68
13. Instruments financiers dérivés	69
14. Autres actifs financiers	71
15. Stocks	72
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie	73
17. Capital et primes d'émission	74
18. Dettes pour avantages au personnel	76
19. Provisions	83
20. Dettes financières	85
21. Dettes commerciales et autres dettes	89
22. Subsidés	90
23. Variations des dettes provenant d'activités de financement	91
24. Produits et charges d'exploitation	92
25. Frais de personnel	95
26. Produits et charges financiers	96
27. Charges d'impôt sur le résultat global	98
28. Leasing	100
29. Actifs et passifs éventuels	104
30. Opérations de financement alternatif	105
31. Partenariats Public-Privé	106
32. Droits et engagements	107
33. Informations relatives aux parties liées	108
34. Honoraires du commissaire	110
35. Événements postérieurs à la clôture	111

Note 1

Informations générales du Groupe

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 d'Infrabel et de ses filiales, dénommés ci-après Groupe Infrabel ou Groupe, ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 20 avril 2021. Infrabel SA est une Société Anonyme de droit public dont le siège social est situé Place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles. La société est inscrite sous le numéro d'entreprise 0869.763.267. La dernière modification des statuts coordonnés a été déposée au Moniteur belge en date du 27 février 2018.

Infrabel est le gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le Groupe est également actif dans le domaine de l'IT et des services de télécommunication.

Des informations concernant la structure du Groupe se trouvent dans la note 6.

Note 2

Résumé des principales règles d'évaluation

2.1 Base de préparation et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés d'Infrabel au 31 décembre 2020 ont été établis en respectant l'ensemble des dispositions des 'International Financial Reporting Standards (IFRS)', à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et les interprétations publiées par l' 'IFRS Interpretations Committee' telles qu'approuvées par l'Union européenne et d'application obligatoire jusqu'au 31 décembre 2020.

Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

Ces états financiers consolidés sont établis sur la base du principe de l'évaluation:

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur: les instruments financiers dérivés, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle: les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée;
- des autres éléments bilantaires à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles pour lesquelles le Groupe a opté pour l'application de l'évaluation de la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1^{er} janvier 2013) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition.

Les règles d'évaluation utilisées qui ont été appliquées dans ce rapport, sont les règles d'évaluation consolidées 2020 qui ont été approuvées par le Conseil d'administration du 14 décembre 2020, avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne, il incombe à la direction du Groupe Infrabel de former des jugements et d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ceux-ci ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs, mais aussi en termes de produits et de charges.

Voir la note 4 Estimations comptables et jugements significatifs pour plus de détail.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivantes qui s'appliquent au Groupe Infrabel, sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2020 et sont appliquées par le Groupe Infrabel:

* IAS 1 (Ajustement), "Présentation des états financiers" et IAS 8 (Ajustement), "Méthodes comptables, changements d'estimation et erreurs". Cet amendement précise que l'évaluation de l'importance relative doit tenir compte de la manière dont on peut raisonnablement s'attendre à ce que les utilisateurs principaux soient influencés dans la prise de décisions économiques. L'évaluation de l'importance relative dépend de la nature ou de la portée des informations. Enfin, le Groupe Infrabel doit considérer les caractéristiques de ces utilisateurs tout en prenant en compte sa propre situation. Suite à cet amendement les règles d'évaluation qui n'ont pas été appliquées pour ces comptes consolidés ou qui sont jugées comme n'étant pas essentielles pour une bonne compréhension des comptes annuels ne sont plus reprises dans ce chapitre.

* IFRS 3 (Ajustement) « Regroupements d'entreprises ». Cet amendement modifie la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si un ensemble d'activités et d'actifs acquis constitue une entreprise ou pas.

Aucun nouveau standard ou modification d'un standard existant ou d'une interprétation existante, qui était publié, mais pas encore en vigueur à la date de clôture, n'a fait l'objet d'une application anticipée par le Groupe.

Au 31 décembre 2020 il n'y a aucun nouveau standard et nouvelle interprétation ou modification d'un standard existant ou d'une interprétation existante, publié par l'IASB et l'IFRIC et approuvées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à partir du 1 janvier 2021 et applicables au Groupe Infrabel.

2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Infrabel se composent des données financières d'Infrabel SA de droit public, de ses filiales après élimination des soldes et transactions intragroupe et de la participation du Groupe dans les résultats des entités associées et des coentreprises.

2.2.1 Filiales

Les actifs, passifs, droits et engagements, produits et charges d'Infrabel SA de droit public et des filiales qu'elles contrôlent exclusivement sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société de façon à obtenir les avantages découlant des activités pertinentes. Ce contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote; cette présomption peut être réfutée en cas de preuve tangible du contraire. Dans l'évaluation du contrôle, on tient compte de l'existence de droits de vote potentiels exerçables ou convertibles lorsque des décisions concernant la direction des activités pertinentes doivent être prises.

Une filiale est consolidée à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est effectivement transféré à l'acquéreur. A partir de cette date, la société-mère (l'acquéreur) intègre le résultat de la filiale dans le résultat global consolidé et reconnaît dans l'état de la situation financière consolidé les actifs, passifs et passifs latents acquis à leur juste

valeur, y compris un éventuel goodwill dégagé lors de l'acquisition. Une filiale cesse d'être consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe en perd le contrôle.

'Les transactions sous contrôle' commun sont traitées selon la méthode de la comptabilisation du prédécesseur (coût historique).

Lors de la consolidation, les soldes et transactions intra-groupe, sont éliminés à 100%. Les gains et pertes intra-groupe non réalisés sont retraités.

Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des règles d'évaluation homogènes dans l'ensemble du Groupe.

2.2.2 Participations prises dans des entreprises associées

Les participations prises dans des entreprises associées sont définies comme des entités au sein desquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion financière et opérationnelle mais n'ayant pas de contrôle ou de contrôle conjoint en tant que tel. Ces entreprises sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable commence jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

2.2.3 Coentreprises (joint ventures)

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint selon un accord contractuel. Un contrôle conjoint suppose que la gestion financière et opérationnelle soit menée avec le consentement unanime de toutes les parties qui partagent le contrôle. Le Groupe reprend sa participation dans des coentreprises à partir de la date à laquelle le contrôle conjoint apparaît pour la première fois jusqu'à la date où celui-ci prend fin, et ce selon la méthode de mise en équivalence.

2.2.4 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la part du résultat et de l'actif net non détenus par le Groupe et sont présentées séparément dans les états financiers consolidés, au sein des capitaux propres, dans une rubrique autre que les capitaux propres attribuables au Groupe.

2.3 Goodwill

Le goodwill, créé suite à un regroupement d'entreprises, est repris en tant qu'actif dès le moment où le contrôle est acquis (la date d'acquisition). Le goodwill est défini comme la différence constatée à la date d'acquisition entre la valeur d'acquisition de la participation et la juste valeur des actifs, passifs et passifs latents identifiables acquis. Si la différence est positive, la différence est comptabilisée à l'actif en tant que goodwill, ou directement en résultat (si la différence est négative).

Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment s'il existe des indications de pertes de valeur. La comptabilisation des pertes de valeur est définie dans les autres principes comptables (voir '*Pertes de valeur*').

2.4 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est inscrit au bilan lorsque les conditions suivantes sont remplies:

1. L'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux;
2. Il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour le Groupe;
3. Le Groupe a le contrôle de l'actif;
4. Le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, à savoir le prix de revient initial moins les amortissements cumulés linéaires et les pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **qui sont acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **qui sont générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où le Groupe peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaire, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, exceptés les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charge directement dans le résultat. Les frais de développement ne concernent que: (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests. Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultant ;
- **qui sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises** est la juste valeur à la date d'acquisition.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût initial, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Software	
software	3 à 10 ans
licences	durée du contrat
en cours	Ne pas amortir
Droit de concession	99 ans

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de perte de valeur lorsqu'il existe des indices montrant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut :

- Les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux;
- Les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par le Groupe;
- L'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que le Groupe encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).
- Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (infrastructure ferroviaire, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en

activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non d'augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charge dans le résultat. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories		Durée d'utilité probable
Terrains		Ne pas amortir
Bâtiments	gros oeuvre	50 à 60 ans
	toit	15 à 30 ans
	composants techniques	10 à 20 ans
Petites constructions		15 ans
Aménagements de bâtiments loués		15 ans ou durée contrat si plus courte
Voies	superstructure	25 à 50 ans
	infrastructure	100 ans
Appareils de voies, ponts à peser, ...		10 à 50 ans
Passages à niveau		10 à 30 ans
Ouvrages d'art		10 à 120 ans
Signalisation		4 à 35 ans
Sous-stations de traction		10 à 50 ans
Power Distribution		7 à 30 ans
Caténaires		20 à 80 ans
Matériel roulant		6 à 40 ans
Télécom		4 à 50 ans
Matériel et installations diverses		4 à 40 ans
Equipement de terrain et de gare		20 à 30 ans
Oeuvres d'art et collections de musée		Ne pas amortir
Immobilisations corporelles en cours		Ne pas amortir

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

2.6 Contrats de location

2.6.1 Contrats de location pour lesquels le Groupe est le preneur

Un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif sont comptabilisés si la définition de contrat de location est rencontrée. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période déterminée en moyennant paiement d'une contrepartie. Le Groupe n'applique pas la comptabilisation des contrats de location pour les actifs de faible valeur et les contrats avec une durée plus courte qu'un an.

A la date de prise d'effet du contrat, un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif sont comptabilisés. L'actif est initialement évalué au coût. Le coût comprend le montant de l'évaluation initiale du passif locatif, les loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, les coûts directs initiaux et une estimation des coûts que l'on encourra dans le cas d'une remise en état de l'actif sous-jacent. Le passif locatif est initialement évalué à la valeur actualisée du montant des loyers payés non encore versés. Les loyers sont actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal. A la date de prise d'effet, les loyers pris en compte pour évaluer le passif locatif comprennent les paiements fixes déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice, les sommes que le preneur devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur le certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat prend en compte l'exercice par le preneur de l'option de résiliation anticipée du contrat de location. Chaque fois qu'il y a une modification du montant des loyers futurs en raison d'une variation de l'index, il est obligatoire de réévaluer le passif locatif en actualisant ces paiements de loyer révisés. Lors de l'application de ce principe, le taux d'actualisation utilisé doit demeurer inchangé. Le montant de la modification du passif locatif est comptabilisé en ajustement de l'actif. Toutefois, si la valeur comptable de l'actif est ramenée à zéro et qu'il est nécessaire de constater une diminution supplémentaire du passif locatif, le preneur doit comptabiliser le reste du montant de la réévaluation en résultat.

Après la date de prise d'effet du contrat, l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est évalué en appliquant le modèle du coût. L'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est donc évalué au coût diminué du montant cumulé des amortissements et du montant cumulé des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte des réévaluations du passif locatif. Les mêmes dispositions relatives à l'amortissement que celles des immobilisations corporelles s'appliquent. Après la date de prise d'effet, le passif locatif est évalué en augmentant la valeur comptable pour prendre en compte les intérêts dus au titre du passif locatif, en réduisant la valeur comptable pour prendre en compte les loyers déjà payés et en réévaluant la valeur comptable pour prendre en compte la réestimation du passif locatif ou des modifications du contrat de location

Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité. Si la propriété juridique de l'actif sous-jacent est transférée à la fin de la durée du contrat de location, ou bien si le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation indique que le preneur exercera l'option d'achat, alors la durée d'amortissement de l'actif comptabilisée au titre du droit d'utilisation et retenue par le preneur correspond à la période allant de la date de prise d'effet du contrat jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Dans les autres cas, pour amortir l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation, le preneur devra retenir la durée correspondant à la période entre la date de prise d'effet du contrat et la date au plus tôt entre le terme de la durée d'utilité de cet actif, ou le terme de la durée du contrat de

location s'il est antérieur.

Lorsqu'un contrat contient une composante locative et une ou plusieurs composantes locatives ou non locatives, la contrepartie prévue au contrat doit être répartie entre chacune des composantes du contrat de location sur la base de leur prix séparé relatif et du prix séparé de l'ensemble des composantes non locatives. Les composantes non locatives doivent être comptabilisées conformément aux autres normes applicables. La mesure de simplification qui autorise de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, n'est pas utilisée.

2.6.2 Opérations de financement alternatif

Trois 'concession and concession back' transactions ont été transférées du Groupe SNCB vers le Groupe Infrabel dans le cadre de la réforme de 2014. Le Groupe a choisi de ne pas réapprécier ces types d'opérations de « sale and lease back » conclues avant la date de première application d'IFRS 16 car elles ont déjà été analysées sous SIC 27. Par conséquent, il n'a pas été vérifié si le transfert de l'actif sous-jacent répond aux exigences d'IFRS 15 pour le traitement en tant que vente. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière consolidé, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou des organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties de ces opérations.

2.7 Participations mises en équivalence

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une perte de valeur sur participations mises en équivalence est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Les participations mises en équivalence sont soumises à un test de perte de valeur en tant qu'actif unique (comprenant le goodwill payé pour acquérir la participation) lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur.

2.8 Pertes de valeur sur immobilisations

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles (goodwill inclus) et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre :

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que le Groupe recevrait s'il vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que le Groupe générerait s'il continuait à utiliser l'actif).

Le test sur la perte de valeur est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de

trésorerie générés par les autres actifs/CGUs). Aucune perte de valeur a été déterminée.

2.9 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les autres actifs financiers, les créances à long et court terme, les instruments financiers dérivés à long et court terme, la trésorerie et équivalents de trésorerie.

2.9.1 Comptabilisation initiale et évaluation

Une entité doit comptabiliser un actif financier dans son état de la situation financière uniquement lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers, à l'exception des créances commerciales qui ne comprennent pas de composante importante de financement ou pour lesquelles une mesure de simplification¹ a été appliquée, sont évalués initialement à leur juste valeur. Dans le cas d'un actif financier qui n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat, il faut encore y ajouter les coûts de transaction. Les créances commerciales qui ne comprennent pas de composante importante de financement ou pour lesquelles une mesure de simplification a été appliquée, doivent être évaluées lors de la comptabilisation initiale à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15.

Les achats ou ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison de l'actif dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (achats normalisés ou ventes normalisées) sont comptabilisés à la date de transaction, c. à d. la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

2.9.2 Classification et évaluation ultérieure

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme étant évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat. Le classement dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers.

Pour qu'un actif financier soit classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, il doit donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Cette appréciation est communément appelée le test SPPI ('Solely Payments of Principal and Interest') et est faite au niveau de l'instrument.

Le modèle économique du Groupe se rapporte à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle économique du Groupe Infrabel détermine que les flux de trésorerie découleront de l'encaissement des flux de trésorerie contractuels ('hold to collect') et non pas de la vente des actifs financiers ('hold to sell').

¹ IFRS 15. 63 Une entité n'est pas tenue d'ajuster le montant de contrepartie promis pour tenir compte des effets d'une composante financement importante si, au moment de la passation du contrat, elle s'attend à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service n'excède pas un an.

La classification suivante en suit :

1. Les actifs financiers au coût amorti (instruments de dette) comprennent les créances commerciales et autres créances, les dépôts à terme, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Groupe évalue les actifs financiers au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies:

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers initialement évalués au coût amorti sont ultérieurement évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont sujets à des dépréciations. Les gains et pertes sont comptabilisés au résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

2. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global: le Groupe ne dispose pas de tels actifs pour le moment.

3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale, ou les actifs financiers qui doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'une revente ou d'un rachat à court terme. Les dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction à moins d'avoir été désignés comme instruments de couverture. Les actifs financiers avec des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat, peu importe le modèle économique. Nonobstant les critères auxquels ils doivent répondre pour être classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tel que décrit ci-dessus, les instruments de dettes peuvent être classés à la juste valeur par le biais du résultat lors de la comptabilisation initiale si ceci permet d'éliminer ou réduire sensiblement une non-concordance comptable.

La juste valeur des instruments de capitaux propres est déterminée sur base des critères financiers les plus appropriés selon la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur boursière, ou une approche par les revenus (par exemple une technique d'actualisation qui prend en compte les flux de trésorerie futurs qu'un participant de marché s'attendrait à recevoir). La juste valeur des prêts ou dépôts est évaluée sur base des valeurs de marché, des courbes de taux et des écarts de crédit de chaque émetteur.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur avec les variations nettes de juste valeur comptabilisées dans le compte de résultat.

Cette catégorie comprend d'une part, les actifs financiers qui doivent être évalués à la juste valeur, à savoir les instruments financiers dérivés et les instruments de capitaux propres, et d'autre part, les actifs financiers désignés à la juste valeur avec les variations de la juste valeur par le biais du résultat, à savoir les dépôts à terme et la créance adossée sur l'Etat, liés aux opérations de financement alternatif.

Les revenus financiers acquis relatifs aux actifs financiers sont classés comme ces actifs

financiers.

Voir note 30 pour plus d'informations sur les actifs financiers liés aux opérations de financement alternatif.

2.9.3 Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque:

- les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie d'un actif financier ont expiré ;
- ou
- le Groupe a transféré ses droits à recevoir les flux de trésorerie d'un actif financier ou a l'obligation suite à une convention de vente normalisée de remettre sans délai significatif tout flux de trésorerie qu'elle recouvre pour le compte des bénéficiaires finaux. Dans ce cas, (a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou bien (b) le Groupe n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

2.9.4 Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») pour tous les instruments de dette non détenus à leur juste valeur par le biais du résultat, les actifs sur contrats et les créances locatives. Les ECL sont évalués sur base de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et tous les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisés à un taux proche du taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie attendus comprennent les rentrées provenant de la vente d'actifs reçus en garantie ou d'autres rehaussements de crédit qui font partie intégrante des modalités contractuelles de l'instrument financier.

IFRS 9 distingue trois étapes, dans lesquelles la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale déterminera l'étape. Le calcul de la perte de crédit attendue dépend de l'étape.

Au cours de l'étape 1, il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. A cette étape, les réductions de valeurs sont calculées pour pertes de crédit attendues sur les 12 prochains mois de la durée résiduelle des actifs financiers.

Au cours de l'étape 2, le risque de crédit a augmenté depuis la comptabilisation initiale, mais il n'y a pas encore de défaillance. A cette étape, les réductions de valeur sont calculées pour pertes de crédits attendues sur la durée résiduelle des actifs financiers.

Au cours de l'étape 3, le risque de crédit a également augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et il y a une défaillance. A cette étape, les réductions de valeur sont requises pour les pertes de crédit attendues sur la durée résiduelle de la créance. Avec une qualité de crédit améliorée, l'exposition au risque de crédit peut revenir à l'étape 2 ou à l'étape 1 s'il n'y a plus d'arriérés de paiement ou d'autres indications pouvant indiquer un non-respect des obligations de paiement futures.

Compte tenu du risque très faible des actifs financiers non courants (principalement des créances vis-à-vis de l'État), les étapes 1 et 2 sont combinées et une perte de crédit attendue est calculée sur la durée résiduelle de ces actifs financiers.

Pour les créances commerciales et les actifs sur contrats, le Groupe applique l'approche simplifiée pour calculer les pertes de crédit attendues. Par conséquent, le Groupe ne suit pas les variations du risque de crédit, mais à la place, comptabilise, à la date du reporting,

une perte de crédit basée sur les données historiques des pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le Groupe a mis au point une matrice de provisions basée sur ses données historiques de pertes de crédit, ajustées prospectivement par des facteurs propres aux créanciers et à l'environnement économique.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque le paiement contractuel est dépassé de 147 jours pour les créances commerciales, 240 jours pour les autres créances et 90 jours pour les autres actifs financiers.

Cependant, dans certains cas, le Groupe peut également considérer qu'un actif financier est défaillant lorsqu'il dispose d'informations internes ou externes indiquant que le Groupe ne pourra probablement pas récupérer les montants contractuellement prévus en prenant compte des rehaussements de crédit éventuels établis par le Groupe. Un actif financier est sorti du bilan lorsque le Groupe n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement des flux de trésorerie contractuels.

Voir les notes 30 et 31 pour plus d'informations sur les autres actifs financiers liés aux opérations de financement alternatif et aux Partenariats Public-Privé.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable. Les stocks à rotation lente font l'objet de réductions de valeur en fonction de critères techniques et économiques.

2.11 Actifs sur contrats, créances commerciales et autres débiteurs

2.11.1 Actifs sur contrats

Un actif sur contrat représente le droit d'obtenir une contrepartie en échange de biens ou de services fournis à un client. Si le Groupe fournit une prestation, c'est à dire des biens ou des services, avant que le client ne paie une contrepartie ou avant que le paiement ne soit exigible, un actif sur contrat doit être acté pour la contrepartie gagnée qui est conditionnelle.

2.11.2 Créances commerciales et autres débiteurs

Une créance représente le droit du Groupe à une contrepartie qui est inconditionnelle

(l'écoulement du temps suffit à rendre le paiement de la contrepartie exigible).

Voir également 2.9 Actifs financiers.

Voir la note 30 pour plus d'informations sur la créance sur l'Etat dans le cadre d'une opération de financement alternatif, qui est évaluée à la juste valeur.

2.12 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt (IRS) et swaps croisés de taux de change et de taux d'intérêts (IRCS) pour se prémunir contre de possibles variations de taux de change ou de taux d'intérêts. De tels instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur le jour où le contrat dérivé est conclu, et sont réévalués ultérieurement à la juste valeur. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et en tant que passifs financiers lorsque la juste valeur est négative. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer les principes de comptabilité de couverture (« hedge accounting ») à ses dérivés.

La juste valeur des instruments financiers est classée en 3 niveaux, conformément au paragraphe 72 de la norme IFRS 13. Les instruments financiers classés en niveau 1 sont les instruments financiers cotés dont la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture. Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de bourse de ces instruments. Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que l'actif net réévalué, les flux de trésorerie actualisés ou les modèles d'évaluation retenus pour les options. Les modèles prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs tandis que les autres modèles basés sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la date de clôture et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie aux paragraphes 81 et 82 de la norme IFRS 13.

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

Voir également 2.9 Actifs financiers.

2.14 Capital

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique "Capital". Le capital se compose de deux éléments :

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit qui n'a pas encore été demandée par le Conseil d'administration d'une des sociétés consolidantes.

2.15 Dettes pour avantages au personnel

2.15.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel. Les avantages non payés à la date de clôture sont repris sous la rubrique « dettes sociales ».

2.15.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types:

- type cotisations définies: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par le Groupe à une entité distincte, et pour lesquels le Groupe n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type prestations définies: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type cotisations définies.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où le Groupe a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation du Groupe.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les

hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

2.15.3 *Autres avantages à long terme*

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas dû dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat.

2.15.4 *Indemnités de cessation d'emploi*

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision du Groupe de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour le Groupe. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

2.16 Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque :

1. le Groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si le Groupe a une obligation implicite ou légale en la matière.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

2.17 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes financières à long et court terme, les instruments financiers dérivés à long et court terme, les impôts différés, les autres dettes, les dettes commerciales, les impôts et autres taxes et les dettes sociales.

2.17.1 Comptabilisation initiale et évaluation

Une entité doit comptabiliser un passif financier dans son état de la situation financière uniquement lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Tous les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, pour les prêts, emprunts et dettes qui ne sont pas évalués à la juste valeur avec les variations de la juste valeur par le biais du résultat, nette des coûts directement attribuables à la transaction.

2.17.2 Classification et évaluation ultérieure

Les passifs financiers sont classés, lors de la comptabilisation initiale, soit en tant que passifs financiers au coût amorti, soit en tant que passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat.

La classification suivante en suit :

1. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et passifs financiers désignés initialement à leur juste valeur par le biais du résultat.

Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis ou assumés principalement en vue d'une revente ou d'un rachat à court terme. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés contractés par le Groupe qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture tels que définis par IFRS 9. Les dérivés incorporés séparés sont également classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais du résultat, à moins qu'ils ne soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les gains et pertes sur des passifs à la juste valeur par le biais du résultat sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Les passifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat sont désignés à la date initiale de comptabilisation seulement si les critères de IFRS 9 sont rencontrés.

Cette catégorie comprend les passifs liés aux transactions de financement alternatif.

La juste valeur des passifs financiers liés aux transactions de financement alternatif et les instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques de valorisation telles que les modèles de valorisation utilisés pour les options ou la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en compte des hypothèses basées sur des données du marché observées le jour de la clôture, et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs tel que défini par IFRS 13 aux paragraphes 81 et 82.

Se référer à la note 30 pour plus d'informations concernant les passifs financiers relatifs aux opérations de financement alternatif.

2. Après leur comptabilisation initiale, les prêts sont évalués ultérieurement au coût

amorti utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sauf si désignés par le Groupe Infrabel comme à la juste valeur par le biais du résultat. Les gains et pertes sont comptabilisés dans le résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés ou amortis via la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le coût amorti est calculé en tenant compte des surcotes et décotes lors de l'acquisition et des coûts qui font partie intégrante de la détermination du taux d'intérêt effectif. L'amortissement conséquence de l'application du taux d'intérêt effectif est reconnu en charge financière dans le compte de résultats.

Cette catégorie comprend les dettes financières, hormis celles qui ont été désignées par le Groupe Infrabel comme à la juste valeur par le biais du résultat, les impôts différés, les autres dettes, les dettes commerciales, les impôts et autres taxes et les dettes sociales.

Se référer à la note 31 pour plus d'informations concernant les passifs financiers relatifs aux partenariats public-privé.

2.17.3 Décomptabilisation

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée à ce passif est exécutée, annulée ou expirée. Si un passif financier existant est remplacé par un autre passif émis par le même créancier mais dont les conditions sont substantiellement différentes ou si les conditions du passif financier existant sont substantiellement modifiées, cette échange ou modification doit être comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier.

La différence de valeur comptable entre les passifs financiers respectifs doit être comptabilisée en résultat.

2.18 Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures. En pratique, il est généralement calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur :

1. la comptabilisation initiale du goodwill qui n'est pas fiscalement déductible,
2. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et
3. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises tant qu'il n'est pas probable que des dividendes seront distribués dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

Tant les impôts courants que les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale. Les impôts différés actifs et passifs relatifs à des filiales différentes ne peuvent pas être compensés.

2.19 Passifs sur contrats

Un passif sur contrat est l'obligation de fournir à un client des biens ou services pour lesquels le Groupe a reçu une contrepartie de la part du client (ou un montant de contrepartie est exigible). Si le client paie la contrepartie avant que l'entité ne fournisse un bien ou un service au client, un passif sur contrat sera acté au moment où le paiement est effectué ou au moment où le paiement est exigible (selon ce qui se produit en premier). Les passifs sur contrats sont comptabilisés en tant que produits lorsque le Groupe fournit des prestations sous le contrat.

2.20 Subsidés

Les subsidés d'exploitation, dans la mesure où il est certain qu'ils seront reçus, sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsidés en capital », à leur valeur nominale contractuelle sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsidés aux coûts qu'ils ont pour but de compenser. Un subside reçu au titre d'une compensation pour des dépenses ou de pertes déjà encourues ou dans le but de fournir un soutien financier immédiat sans coûts futurs liés est comptabilisé comme revenu de la période dans laquelle il a été reçu. Les subsidés d'exploitation reçus avant que les conditions associées ne soient remplies sont comptabilisés en tant que dettes.

Les subsidés en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont initialement comptabilisés en tant que dettes au passif de l'état de la situation financière. Les subsidés monétaires sont comptabilisés à leur valeur nominale contractuelle. Les subsidés en capital sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsidés en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. En cas de vente d'un actif subsidié, les subsidés y afférents sont annulés et ensuite reconstitués en tant que subsidés non affectés, avant qu'ils ne soient affectés à des nouveaux investissements.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont initialement comptabilisés à leur valeur nominale contractuelle en tant que dettes au passif de l'état de la situation financière. Ils sont comptabilisés dans le résultat financier sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsidés aux coûts qu'ils ont pour but de compenser. Les subsidés financiers sont portés en déduction des charges financières.

2.21 Autres dettes

Les produits à reporter, soit la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes.

Se référer également à 2.17 Passifs financiers.

2.22 Produits et charges d'exploitation

Les revenus sont comptabilisés au moment du transfert du contrôle des biens ou des services vers les clients. Les produits sont évalués sur base de la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit dans un contrat avec un client.

Les produits des contrats conclus avec des clients se composent de différents types de transaction.

Le premier type comprend les services que le Groupe fournit à ses clients. Il s'agit du chiffre d'affaires provenant de la redevance infrastructure, la livraison d'énergie, la livraison de service ICT, maintenance et réparation d'installations ferroviaires pour tiers etc. Les revenus découlant de ces services sont comptabilisés progressivement puisque les clients bénéficient de ceux-ci au fur et à mesure que le Groupe preste ces services. Les produits sont comptabilisés sur base d'évaluations directes de la valeur qu'ont pour le client les services déjà fournis par rapport aux services promis dans le contrat (méthode des intrants). Cette évaluation se fait par exemple en fonction du nombre de sillons utilisés, de l'énergie fournie, des heures prestées, etc. Des factures d'acompte mensuelles sont établies pour certains services, comme les redevances infrastructure et la fourniture d'énergie.

Si un client paie la facture d'acompte avant que le Groupe ne fournisse les services au client, un passif sur contrat sera comptabilisé au moment que le paiement est effectué ou que le paiement est exigible (selon ce qui se produit en premier). La facture définitive sera alors établie dans le mois qui suit la fourniture des services. Les revenus sont comptabilisés dans le mois où la prestation est effectuée. Le délai de paiement standard pour les autres services est de 30 jours après la date de la facture.

Un second type est la vente de biens, dont les revenus sont enregistrés lorsque le contrôle sur ces biens est transféré du vendeur à l'acheteur. En général, le contrôle est transféré au moment que le bien est livré chez le client ou collecté par le client, le montant des biens promis transférés au client reflétant la contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de ces biens. Le délai de paiement standard est de 30 jours après la date de la facture.

Un dernier type reprend les contrats pour lesquels le Groupe construit des actifs pour ses clients. Il s'agit de la construction d'infrastructure ferroviaire pour tiers, comme par exemple les embranchements privé, projet ICT etc. Pour ces contrats, les produits et charges sont enregistrés respectivement, en référence au degré d'avancement du contrat et à la marge attendue à la fin du contrat. En cas d'une marge négative, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement est évalué par le rapport entre les coûts encourus pour les prestations effectuées jusqu'à cette date et les coûts totaux estimés du projet (méthode des intrants). Le délai de paiement standard est de 30 jours après la date de facturation.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

2.23 Produits et charges financiers

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

2.24 Droits et engagements

Les droits et engagements qui ne figurent pas à l'état de la situation financière sont mentionnés par catégorie, lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une influence importante sur les états financiers.

Il s'agit notamment des droits et engagements résultant de commandes passées ou reçues, de marchés à terme, de cautionnements, de garanties ou de sûretés, réelles ou non, constituées par le Groupe en faveur de tiers, de la réception en dépôt ou en garantie de valeurs appartenant à des tiers.

2.25 Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

Note 3

Covid-19

Depuis le mois de mars 2020 et les mesures successives prises par le gouvernement en vue de limiter la propagation de la maladie, la demande de transport ferroviaire a fortement été réduite.

Les mesures de confinement, la fermeture de différents secteurs d'activités, les restrictions de circulation nationale et internationale des personnes, ou encore la promotion du télétravail pour toutes les fonctions pour lesquelles cela est possible sont autant de mesures qui modifient les comportements des utilisateurs du rail. Tant les habitudes des personnes que la production des entreprises, en ce compris la possibilité pour le ferroviaire d'assurer un niveau de service habituel, ont été impactées.

Les entreprises ferroviaires n'ont eu d'autres choix que d'adapter leur offre de transport, réduisant le nombre de sillons utilisés sur le réseau. Le Service de Trains d'Intérêt National (STIN) est ainsi entré en vigueur (dès le 23 mars 2020 jusqu'à fin avril 2020) pour l'ensemble du service national voyageurs. L'offre de trains normal a ensuite été relancé pour revenir au niveau normal début du mois de septembre.

Les opérateurs ferroviaires internationaux ont quant à eux drastiquement réduit leur offre dès la première fermeture des frontières nationales pour ne plus limiter le service qu'à quelques trains par semaine. A la fin de l'année, aucune amélioration n'était constatée. Le fret ferroviaire a également connu un recul suite au ralentissement de l'activité industrielle, mais a repris pendant l'année pour presque atteindre le niveau normal fin 2020.

La crise corona a également eu un impact important au niveau financier ce qui se reflète dans les comptes annuels consolidés.

Le chiffre d'affaires lié à la redevance d'infrastructure a diminué de 73,7 millions €, dont 47,1 millions € liés au trafic voyageurs national, 22,6 millions € liés au trafic voyageurs international et 4,5 millions € au trafic marchandises¹.

Cette diminution du chiffre d'affaires a été compensée en partie par une dotation additionnelle de l'Etat dans le cadre de la crise corona de 46,9 millions € et l'augmentation de la dotation prévue dans le mécanisme de régularisation entre la redevance infrastructure SNCB pour sa mission de service public et la dotation d'Infrabel de 31,9 millions €².

La crise corona a fait augmenter certains coûts d'exploitation, comme p.ex. les coûts de maintenance suite aux surcoûts liés au respect des règles de distanciation, aux masques buccaux, aux plaques de plexiglass etc. mais ceux-ci ont été compensés par une diminution des frais de personnel due au recrutement plus difficile.

¹ En 2020, il y a également eu une hausse de la redevance d'infrastructure de 0,5 million € liée à l'organisme notifié (trajets d'homologation).

² Les autres éléments de la dotation d'exploitation ont diminué de 5,6 millions €.

En ce qui concerne les investissements, le retard causé par l'arrêt de certains chantiers pendant le premier confinement a été entièrement résorbé plus tard dans l'année.

Suite à l'intervention des banques centrales partout dans le monde, les taux d'intérêt ont baissé. Toutefois, cette baisse a été moins prononcée que celle des taux d'intérêt en 2019. Néanmoins, cela a donné lieu à la comptabilisation de résultats non réalisés relatifs aux écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi chez Infrabel et HR Rail de respectivement -24,9 millions € et -2,2 millions €.

Les estimations comptables et jugements significatifs n'ont pas été ajustés à la suite de la crise corona. Bien qu'un montant légèrement plus élevé de pertes de crédit attendues ait été comptabilisé, la crise corona n'a pratiquement pas eu d'impact sur le risque de crédit.

Voir note 5.3 Gestion des moyens et des risques financiers – risque de crédit.

Note 4

Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants:

4.1 Pertes de valeur sur actifs

Le montant recouvrable de chaque actif ou CGU est déterminé soit, comme la plus haute valeur de la juste valeur de l'actif ou de la CGU diminuée des coûts de la vente soit, comme la valeur d'utilité de l'actif ou de la CGU, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

Nous nous référons à la note 8.2.

4.2 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

Nous nous référons à la note 5.2.c pour une analyse de la sensibilité.

4.3 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Groupe (voir informations complémentaires reprises dans la note 18).

Une analyse de sensibilité aux hypothèses principales est reprise dans la note 18.5.

4.4 Durée d'utilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, des ouvrages d'art et des terrains.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la Direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour le Groupe. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par le Groupe, de l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, du vieillissement technique et économique et des limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de location). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles, nous nous référons à la note 2. Cependant, la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs, ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

4.5 Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés à des fins de déduction des différences temporelles et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront de compenser ces différences et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Groupe s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

4.6 Provision pour pertes de crédit attendues sur créances commerciales et actifs sur contrats

Le Groupe utilise une matrice de provision pour calculer les pertes de crédit attendues sur les créances commerciales, les autres créances et les actifs sur contrats.

La matrice de provision est à l'origine basée sur les taux de défaut historiques observés par le Groupe. Le Groupe peut, si nécessaire, calibrer la matrice pour ajuster les historiques de pertes de crédit avec des informations prospectives. Si, par exemple, les prévisions de conjoncture (par exemple le produit intérieur brut) devaient se détériorer dans l'année à venir, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de défauts dans le secteur, les taux historiques de défaut pourraient être ajustés. À chaque date de clôture, les taux historiques de défaut observés sont mis à jour et des changements dans les estimations en tenant compte du futur seront considérés.

L'évaluation de la corrélation entre les taux historiques de défaut observés, les prévisions de conditions économiques et les pertes de crédit attendues est une estimation significative. Le montant des pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et aux prévisions de conditions économiques. L'historique d'expérience du Groupe en matière de pertes de crédit et la prévision des conditions économiques peuvent également ne pas être représentatives du défaut réel du client dans le futur.

4.7 Chiffre d'affaires des contrats avec les clients

Se basant sur les contrats clients, le Groupe a procédé à une évaluation des obligations de prestation dans ces contrats. Lorsque plusieurs obligations de prestations étaient intégrées dans un seul contrat, le contrat contenait souvent des tarifs distincts par obligation de prestation. Le Groupe juge que ces tarifs reflètent les prix de vente séparés.

Pour un contrat important, il existe une facturation forfaitaire, indépendante de l'exécution de l'obligation de prestation. Une marge théorique a été déterminée à partir d'une estimation des coûts futurs pour la réalisation de l'obligation de prestation. Les produits (y compris la marge) sont comptabilisés en fonction des coûts réels engagés pour l'obligation de prestation.

4.8 Contrats de location

L'évaluation d'un actif au titre du droit d'utilisation et le passif locatif y lié est fort dépendante de la durée du contrat de location. Cette durée est déterminée comme la période non résiliable d'un contrat de location à laquelle sont ajoutées les périodes couvertes par une option de renouvellement du contrat s'il est raisonnablement certain que le locataire exercera cette option et les périodes couvertes par une option de résiliation du contrat, s'il est raisonnablement certain que le locataire n'exercera pas cette option. A la date de clôture, le Groupe apprécie la probabilité que ces options seront exercées, mais cette appréciation contient par nature un élément d'incertitude. Nous nous référons à la note 28 pour plus d'informations concernant ces options.

Le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal comme approximation du taux d'intérêt implicite des contrats de location actuels, ce dernier ne pouvant être facilement déterminé.

Note 5

Gestion des moyens et des risques financiers

5.1 Gestion des moyens

La politique financière d'Infrabel en matière de gestion des moyens vise à assurer une structure de financement capable de garantir la continuité financière à long terme et suffisante pour maintenir une bonne notation auprès des agences de notation internationales. Pour ce faire, Infrabel s'est fixée comme objectif de stabiliser sa position d'endettement. A cette fin, Infrabel suit de près le niveau de sa dette financière nette et de celle de ses filiales.

Par dette financière nette le Groupe Infrabel entend :

- 1) Les passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés),
- 2) Moins les autres actifs financiers liés à ces passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), en particulier les placements financiers réalisés dans le cadre des opérations de financement alternatif,
- 3) Moins le solde des transactions 'Back-to-Back' conformément à l'arrêté royal du 30 décembre 2004 - annexe 4 et
- 4) Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles.

Dans la colonne 'Autres' se trouvent les éléments qui ne font pas partie de la dette financière nette, comme les créances sur l'Etat belge concernant le PPP Diabolo, pour la réalisation de différents autres travaux d'infrastructure et pour la récupération de la TVA, et la dette vis-à-vis les opérateurs ferroviaires liée aux redevances infrastructure qui leur sont facturées deux mois à l'avance.

La dette financière nette au 31 décembre 2020 se présente comme suit:

	Dette financière nette				Autres	Valeur comptable
	Nominal	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis	Total		
Actifs financiers	892.146.382,94	350.305.205,05	21.458.966,49	1.263.910.554,48	1.234.932.589,33	2.498.843.143,81
Actifs financiers non courants	600.543.894,34	350.305.205,05	21.350.215,11	972.199.314,50	1.024.404.795,75	1.996.604.110,25
Autres actifs financiers	475.878.815,38	197.866.627,36	16.967.603,78	690.713.046,52	3.010.100,60	693.723.147,12
Créances à plus d'un an	124.665.078,96	128.157.717,63	3.244.339,41	256.067.136,00	1.021.394.695,15	1.277.461.831,15
Instruments financiers dérivés	0,00	24.280.860,06	1.138.271,92	25.419.131,98	0,00	25.419.131,98
Actifs financiers courants	291.602.488,60	0,00	108.751,38	291.711.239,98	210.527.793,58	502.239.033,56
Autres créances	0,00	0,00	108.751,38	108.751,38	210.527.793,58	210.636.544,96
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291.602.488,60	0,00	0,00	291.602.488,60	0,00	291.602.488,60
Passifs financiers	3.019.303.356,36	441.897.084,20	60.010.766,36	3.521.211.206,92	54.127.275,86	3.575.338.482,78
Passifs financiers non courants	2.454.762.652,04	438.690.902,49	56.186.135,97	2.949.639.690,50	0,00	2.949.639.690,50
Dettes financières	2.423.644.639,55	318.900.068,76	54.365.407,20	2.796.910.115,51	-	2.796.910.115,51
Instruments financiers dérivés	31.118.012,49	119.790.833,73	1.820.728,77	152.729.574,99	0,00	152.729.574,99
Passifs financiers courants	564.540.704,32	3.206.181,71	3.824.630,39	571.571.516,42	54.127.275,86	625.698.792,28
Dettes financières	564.540.704,32	0,00	0,00	564.540.704,32	0,00	564.540.704,32
Instruments financiers dérivés	0,00	3.206.181,71	3.822.479,16	7.028.660,87	0,00	7.028.660,87
Autres dettes	0,00	0,00	2.151,23	2.151,23	54.127.275,86	54.129.427,09
Dette financière nette	2.127.156.973,42	91.591.879,15	38.551.799,87	2.257.300.652,44		

La dette financière nette au 31 décembre 2019 se présentait comme suit :

	Dette financière nette				Autres	Valeur comptable
	Nominal	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis	Total		
Actifs financiers	736.796.353,12	282.713.787,55	21.890.936,84	1.041.401.077,51	1.075.930.803,20	2.117.331.880,71
Actifs financiers non courants	613.930.868,52	282.713.787,55	21.890.936,84	918.535.592,91	881.550.980,32	1.800.086.573,23
Autres actifs financiers	494.922.773,25	152.217.264,66	7.775.579,51	654.915.617,42	3.030.194,20	657.945.811,62
Créances à plus d'un an	119.008.095,27	116.336.651,58	12.965.710,21	248.310.457,06	878.520.786,12	1.126.831.243,18
Instruments financiers dérivés	0,00	14.159.871,31	1.149.647,12	15.309.518,43	0,00	15.309.518,43
Actifs financiers courants	122.865.484,60	0,00	0,00	122.865.484,60	194.379.822,88	317.245.307,48
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	194.379.822,88	194.379.822,88
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	122.865.484,60	0,00	0,00	122.865.484,60	0,00	122.865.484,60
Passifs financiers	2.839.281.478,68	379.348.810,84	60.346.889,32	3.278.977.178,84	159.753.493,78	3.438.730.672,62
Passifs financiers non courants	2.594.518.020,56	378.782.664,23	60.150.039,42	3.033.450.724,21	3.547.152,00	3.036.997.876,21
Dettes financières	2.567.809.976,76	252.225.417,42	54.865.555,02	2.874.900.949,20	3.547.152,00	2.878.448.101,20
Instruments financiers dérivés	26.708.043,80	126.557.246,81	5.284.484,40	158.549.775,01	0,00	158.549.775,01
Passifs financiers courants	244.763.458,12	566.146,61	196.849,90	245.526.454,63	156.206.341,78	401.732.796,41
Dettes financières	244.763.458,12	0,00	3.707,44	244.767.165,56	0,00	244.767.165,56
Instruments financiers dérivés	0,00	566.146,61	193.142,46	759.289,07	0,00	759.289,07
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	156.206.341,78	156.206.341,78
Dette financière nette	2.102.485.125,56	96.635.023,29	38.455.952,48	2.237.576.101,33		

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est donné dans les notes 13 et 20, des créances et des autres actifs financiers dans les notes 11 et 14.

5.2 Gestion des risques financiers

Infrabel mène une gestion active en vue de maîtriser les risques de liquidité, de change, d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'administration, par laquelle cette gestion des risques est strictement réglementée.

Gestion de l'endettement

Par endettement, il faut entendre non seulement les dettes enregistrées à l'état de la situation financière, mais également les engagements hors bilan à long terme et les couvertures (instruments dérivés et placements) des risques d'intérêts, devises et liquidité.

Principaux points de la gestion de la dette

La gestion de l'endettement requiert qu'il soit tenu compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie:

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré, dans la mesure où cela est financièrement avantageux, à la réduction de l'endettement.
- La dette nette à long terme du Groupe doit être contractée pour au minimum 60% en instruments à taux fixe et pour au maximum 40% en instruments à taux flottant.
- L'échéancier de l'endettement est étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit immédiatement et entièrement être couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.

Gestion de la trésorerie

Par gestion de trésorerie, il y a lieu d'entendre la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) d'Infrabel et de ses filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

Points principaux de la gestion de la trésorerie

- Suite à la consolidation d'Infrabel avec les comptes de l'Etat, l'ensemble des liquidités disponibles à vue doit être placé sur un compte de l'Etat fédéral (compte 679) chez l'institution désignée par l'Etat fédéral (BPost). Toutefois, comme BPost n'offre pas des comptes en devises, Infrabel peut disposer de comptes en devises auprès d'autres institutions financières. Ces institutions financières mettent également à disposition des comptes en EUR pour effectuer le change de devises. Les fonds sur ces comptes sont limités aux paiements des factures en devises tout en gardant un minimum de fonds pour ne pas être en découvert.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts, sauf si le placement (en devises) concerne lui-même la couverture de risques de change dans le cadre des opérations de financement alternatif.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, le Group a recouru à des lignes de crédit (confirmées et non-confirmées).

Opérations sur produits dérivés

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change, en ligne avec la politique financière.

Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés

- Toute opération sur produits dérivés est soumise au respect des prescriptions dans la politique financière d'Infrabel.
- Toute transaction relative aux taux d'intérêt et taux de change doit être liée à une transaction commerciale sous-jacente.
- Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.
- Pour les transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties au moins.
- Le risque de crédit des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la clôture des CSA's ('Credit Support Annex').

5.2.1 *Risque de marché : risque de change*

Le Groupe est exposé au risque de change découlant des opérations d'endettement en devises.

Toute opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Tous les risques de taux de change commerciaux doivent être couverts immédiatement dès une contrevaletur de 100.000,00 € par devise principale (USD, CHF et GBP) et pour toutes les autres devises confondues.

Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont en USD. Les risques de change issus des positions en USD sont couverts par des contrats swaps. Nous nous référons à la note 30 pour une description des opérations de financement alternatif.

a. Instruments financiers par devise

	31/12/2020			
	Euro	USD	Autres	Total
Actifs financiers				
Créances commerciales et autres créances	1.699.890.925,99	42.929,12	80.121,48	1.700.013.976,59
Instruments financiers dérivés	25.419.131,98	0,00	0,00	25.419.131,98
Autres actifs financiers	155.990.100,65	537.733.046,48	0,00	693.723.147,13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	288.165.247,51	2.079.782,03	1.357.459,06	291.602.488,60
Total actifs financiers	2.169.465.406,13	539.855.757,63	1.437.580,54	2.710.758.744,30
Passifs financiers				
Dettes financières	2.520.480.551,73	840.970.268,14	0,00	3.361.450.819,87
Instruments financiers dérivés	230.340.381,50	-70.582.145,64	0,00	159.758.235,86
Dettes commerciales et autres dettes	1.155.138.044,30	0,00	2.495.713,54	1.157.633.757,84
Total passifs financiers	3.905.958.977,53	770.388.122,50	2.495.713,54	4.678.842.813,57
Ecart de couverture	-1.736.493.571,40	-230.532.364,87	-1.058.133,00	-1.968.084.069,27

	31/12/2019			
	Euro	USD	Autres	Total
Actifs financiers				
Créances commerciales et autres créances	1.537.403.419,16	42.929,12	0,00	1.537.446.348,28
Instruments financiers dérivés	15.309.518,43	0,00	0,00	15.309.518,43
Autres actifs financiers	160.690.194,20	497.255.617,42	0,00	657.945.811,62
Trésorerie et équivalents de trésorerie	115.319.445,20	7.432.091,52	113.947,88	122.865.484,60
Total actifs financiers	1.828.722.576,99	504.730.638,06	113.947,88	2.333.567.162,93
Passifs financiers				
Dettes financières	2.327.985.288,22	795.229.978,54	0,00	3.123.215.266,76
Instruments financiers dérivés	216.763.728,74	-57.454.664,67	0,00	159.309.064,07
Dettes commerciales et autres dettes	1.211.955.277,52	0,00	0,00	1.211.955.277,52
Total passifs financiers	3.756.704.294,48	737.775.313,87	0,00	4.494.479.608,35
Ecart de couverture	-1.927.981.717,49	-233.044.675,81	113.947,88	-2.160.912.445,42

b. Dérivés de change

Les dérivés de change sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif. Le Groupe Infrabel a cependant fait le choix de ne pas appliquer le 'hedge accounting'. Les dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net. Nous nous référons à la note 13 Instruments financiers dérivés.

c. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité a été établie à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact sur le compte de résultat d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change de l'USD par rapport à l'EUR. Une augmentation des cours de change de l'USD par rapport à l'EUR avec 10% par rapport au cours de clôture au 31 décembre 2020 a un impact négatif de 2.921.283,64 € sur le compte de résultat. Une diminution de 10% a un impact positif de 2.921.283,64 €.

5.2.2 Risque de marché : risque d'intérêt

a. Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon les normes IFRS, à savoir le type de taux de financement à l'origine (dettes et créances), hormis les dérivés conclus par la suite.

La partie de la dette totale qui est financée sur la base d'un taux d'intérêt flottant est soumise à un risque de taux d'intérêt.

	Valeur comptable 31/12/2020	Valeur comptable 31/12/2019
Taux fixe		
Actifs financiers	1.228.463.135,31	956.227.535,85
Créances commerciales et autres débiteurs	894.664.983,15	591.080.107,36
Autres actifs financiers	326.191.905,91	358.114.636,22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.606.246,25	7.032.792,27
Passifs financiers	2.606.134.424,50	2.443.690.703,39
Dettes financières	2.533.815.673,53	2.362.667.678,70
Dettes commerciales et autres	72.318.750,97	81.023.024,69
Total taux fixe	-1.377.671.289,19	-1.487.463.167,54
Taux variable		
Actifs financiers	835.357.350,60	721.470.058,10
Créances commerciales et autres débiteurs	347.348.000,00	373.873.505,17
Autres actifs financiers	203.988.566,15	231.765.829,08
Trésorerie et équivalents de trésorerie	284.020.784,45	115.830.723,85
Passifs financiers	849.350.251,42	886.636.378,51
Dettes financières	483.178.769,56	504.775.011,27
Dettes commerciales et autres	366.171.481,86	381.861.367,24
Total taux variable	-13.992.900,82	-165.166.320,41
Total	-1.391.664.190,01	-1.652.629.487,95

Les valeurs comptables ne correspondent pas partout aux montants repris au bilan car il existe également des instruments financiers ne portant pas intérêts.

Au 31 décembre 2020, environ 99% de la dette nette portant intérêts du Groupe était contractée à taux fixe.

b. Analyse de sensibilité des charges financières

Une variation de 1% à la hausse sur les taux d'intérêt variables (dérivés inclus) entraînerait une hausse de 1.800.000,00 € des charges financières du Groupe en 2020.

c. Analyse de sensibilité de la juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés désignés par le Groupe comme évalués à la juste valeur par le résultat net, ainsi que celle des instruments financiers dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité de la juste valeur a été établie sur base de la situation du Groupe à la date de clôture. Une augmentation de 1% des taux d'intérêts entrainerait un impact positif sur le résultat net de 18.349.936,30 € au 31 décembre 2020.

5.3 Risque de crédit

Le Groupe Infrabel est exposé au risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs, sur les actifs sur contrats, sur les instruments de dettes au coût amorti, principalement des titres à revenu fixe, sur les instruments financiers dérivés et sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

En application de la politique financière, les liquidités devenant éventuellement disponibles sont placées majoritairement auprès de BPOST, mais également auprès d'un certain nombre d'institutions financières. Ces derniers placements concernent des montants non importants en rapport avec la détention de devises étrangères et ce pour une période de 12 mois maximum. Le risque de contrepartie s'en trouve réduit au minimum ; en outre, le rating de toutes les contreparties est actualisé toutes les deux semaines.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par une garantie en liquidités, ce qu'on appelle « collateral », régie par les contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par le Groupe, soit par la contrepartie, en cas d'annulation contre la valeur de marché actuelle de l'encours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties et par lequel le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie.

Dans le cadre de la gestion normale de l'entreprise, Infrabel est théoriquement aussi exposée à des risques de crédit sur ses créances commerciales et autres débiteurs. Le risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs est néanmoins faible, étant donné que les principaux débiteurs sont l'État belge et les opérateurs ferroviaires.

Une analyse de dépréciation est effectuée à chaque date de clôture pour les créances commerciales et autres débiteurs, les actifs sur contrats, les instruments de dettes au coût amorti, principalement des titres à revenu fixe, les instruments financiers dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en utilisant une matrice de provision afin de mesurer les pertes de crédit attendues. Le calcul reflète le résultat pondéré en fonction des probabilités, la valeur temporelle de l'argent et les informations raisonnables et justifiables disponibles à la date de clôture concernant les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions des conditions économiques futures. Le Groupe considère les actifs financiers en défaut lorsque les paiements contractuels sont dépassés de 147 jours pour les créances clients, de 240 jours pour les autres créances et de 90 jours pour les autres actifs financiers. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers. Le Groupe ne détient pas d'avoirs collatéraux en tant que garantie et n'utilise pas les lettres de crédit ni d'autres formes d'assurance-crédit.

IFRS 9 distingue trois étapes, dans lesquelles la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale déterminera l'étape. Le calcul de la perte de crédit attendue dépend de l'étape.

Au cours de l'étape 1, il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. A cette étape, les réductions de valeurs sont calculées pour pertes de crédit attendues sur les 12 prochains mois de la durée résiduelle des actifs financiers.

Au cours de l'étape 2, le risque de crédit a augmenté depuis la comptabilisation initiale, mais il n'y a pas encore de défaillance. A cette étape, les réductions de valeur sont calculées pour pertes de crédits attendues sur la durée résiduelle des actifs financiers.

Au cours de l'étape 3, le risque de crédit a également augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et il y a une défaillance. A cette étape, les réductions de valeur sont requises pour les pertes de crédit attendues sur la durée résiduelle des actifs financiers.

Compte tenu du risque très faible des actifs financiers non courants (principalement des créances vis-à-vis de l'État), les étapes 1 et 2 sont combinées et une perte de crédit attendue est calculée sur la durée résiduelle de ces actifs financiers. Seulement les étapes 1 et 3 sont d'application pour les actifs financiers courants.

La perte de crédit attendue a augmenté légèrement, mais l'impact de la crise corona n'a pas eu, en général, beaucoup d'effet sur le risque de crédit du Groupe Infrabel.

Les pertes de crédit attendues ont été déterminées au 31 décembre 2020 comme suit:

	Etape 1	Etape 3	Total
Créances commerciales non courantes			
Titres à revenu fixe	3.100.792,46	0,00	3.100.792,46
Expected loss rate	0,01%	0,00%	
Expected credit loss	418,61	0,00	418,61
Autres débiteurs non courants			
Montant de l'encours	1.102.729.075,75	0,00	1.102.729.075,75
Expected loss rate	0,01%	0,00%	
Expected credit loss	148.868,42	0,00	148.868,42
Créances commerciales courantes			
Montant de l'encours	113.116.520,91	5.594.321,70	118.710.842,61
Expected loss rate	0,26%	5,57%	
Expected credit loss	291.175,72	311.383,47	602.559,19
Autres débiteurs courants			
Montant de l'encours	49.653.060,83	24.681.264,71	74.334.325,54
Expected loss rate	0,59%	14,40%	
Expected credit loss	290.869,18	3.554.695,33	3.845.564,51
Titres à revenu fixe			
Montant de l'encours	7.855.979,76	0,00	7.855.979,76
Expected loss rate	3,18%	0%	
Expected credit loss	249.733,51	0,00	249.733,51
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Montant de l'encours	284.301.192,97	0,00	284.301.192,97
Expected loss rate	0,11%	0,00%	
Expected credit loss	304.950,62	0,00	304.950,62
Actifs sur contrats			
Montant de l'encours	3.895.099,85	0,00	3.895.099,85
Expected loss rate	0,03%	0,00%	
Expected credit loss	988,21	0,00	988,21

Les pertes de crédit attendues ont été déterminées au 31 décembre 2019 comme suit:

	Etape 1	Etape 3	Total
Autres débiteurs non courants			
Montant de l'encours	919.904.403,61	0,00	919.904.403,61
Expected loss rate	0,01%	0,00%	
Expected credit loss	124.187,09	0,00	124.187,09
Créances commerciales courantes			
Montant de l'encours	151.209.068,95	6.360.480,74	157.569.549,69
Expected loss rate	0,01%	2,63%	
Expected credit loss	16.633,76	166.966,56	183.600,33
Autres débiteurs courants			
Montant de l'encours	32.324.733,24	26.255.929,28	58.580.662,52
Expected loss rate	0,03%	3,28%	
Expected credit loss	108.767,99	861.139,21	969.907,20
Titres à revenu fixe			
Montant de l'encours	164.850.304,62	0,00	164.850.304,62
Expected loss rate	0,10%	0%	
Expected credit loss	157.512,35	0,00	157.512,35
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Montant de l'encours	115.830.723,85	0,00	115.830.723,85
Expected loss rate	0,02%	0,00%	
Expected credit loss	19.235,28	0,00	19.235,28
Actifs sur contrats			
Montant de l'encours	8.866.293,85	0,00	8.866.293,85
Expected loss rate	0,01%	0,00%	
Expected credit loss	1.060,24	0,00	1.060,24

Les autres actifs financiers, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2020, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2020				Total
	Nominal Non courant	Courant	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis Non courant	
Autres actifs financiers					
AAA Financiers	49.605.643,98 49.605.643,98	0,00 0,00	40.446.379,57 40.446.379,57	2.829.084,45 2.829.084,45	92.881.108,00 92.881.108,00
Aa1 (*) Financiers	67.856.690,46 67.856.690,46	0,00 0,00	36.087.164,41 36.087.164,41	4.122.068,70 4.122.068,70	108.065.923,57 108.065.923,57
A+ Financiers	178.710.803,68 178.710.803,68	0,00 0,00	12.163.808,60 12.163.808,60	522.764,16 522.764,16	191.397.376,44 191.397.376,44
A Financiers	179.705.677,26 179.705.677,26	0,00 0,00	109.169.274,77 109.169.274,77	9.497.944,22 9.497.944,22	298.372.896,25 298.372.896,25
NR Actions et parts Autres	1.231.056,37 1.170.863,49 60.192,88	0,00 0,00 0,00	1.779.044,28 1.779.044,28 0,00	0,00 0,00 0,00	3.010.100,65 2.949.907,77 60.192,88
Total	477.109.871,75	0,00	199.645.671,63	16.971.861,53	693.727.404,91

(*) Moody's

Les autres actifs financiers, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2019, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2019				Total
	Nominal Non courant	Courant	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis Non courant	
Autres actifs financiers					
AAA Financiers	51.501.556,30 51.501.556,30	0,00 0,00	33.684.546,87 33.684.546,87	2.937.211,18 2.937.211,18	88.123.314,35 88.123.314,35
Aa1 (*) Financiers	70.202.758,45 70.202.758,45	0,00 0,00	32.990.931,94 32.990.931,94	4.264.584,55 4.264.584,55	107.458.274,94 107.458.274,94
A+ Financiers	185.902.023,42 185.902.023,42	0,00 0,00	10.557.798,44 10.557.798,44	573.783,78 573.783,78	197.033.605,64 197.033.605,64
A Financiers	187.316.435,08 187.316.435,08	0,00 0,00	74.983.987,41 74.983.987,41	0,00 0,00	262.300.422,49 262.300.422,49
NR Actions et parts Autres	1.223.768,36 1.166.535,48 57.232,88	0,00 0,00 0,00	1.806.425,84 1.806.425,84 0,00	0,00 0,00 0,00	3.030.194,20 2.972.961,32 57.232,88
Total	496.146.541,61	0,00	154.023.690,50	7.775.579,51	657.945.811,62

(*) Moody's

Les ratings de **trésorerie et équivalents de trésorerie** au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 sont comme suit (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2020					
	Nominal		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
A+	0,00	12.388.651,58	0,00	0,00	0,00	12.388.651,58
Financiers	0,00	12.388.651,58	0,00	0,00	0,00	12.388.651,58
A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	0,00	6.723,64	0,00	0,00	0,00	6.723,64
Financiers	0,00	6.723,64	0,00	0,00	0,00	6.723,64
NR	0,00	279.207.113,38	0,00	0,00	0,00	279.207.113,38
Comptes à vue	0,00	279.207.113,38	0,00	0,00	0,00	279.207.113,38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	291.602.488,60	0,00	0,00	0,00	291.602.488,60

Rating	31/12/2019					
	Nominal		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
A+	0,00	8.725.703,96	0,00	0,00	0,00	8.725.703,96
Financiers	0,00	8.725.703,96	0,00	0,00	0,00	8.725.703,96
A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	0,00	7.504,36	0,00	0,00	0,00	7.504,36
Financiers	0,00	7.504,36	0,00	0,00	0,00	7.504,36
NR	0,00	114.132.256,28	0,00	0,00	0,00	114.132.256,28
Comptes à vue	0,00	114.132.256,28	0,00	0,00	0,00	114.132.256,28
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	122.865.464,60	0,00	0,00	0,00	122.865.464,60

Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par le Groupe se répartissent dans les zones géographiques suivantes:

	31/12/2020	31/12/2019
Belgique	2.009.938.013,03	1.701.863.926,13
Eurozone	102.950.719,23	93.649.289,54
Autres Europe	451.380.136,45	420.131.129,99
Etats-Unis	146.479.042,22	146.831.880,58
Autres pays	10.833,36	92.648,13
Total	2.710.758.744,29	2.362.568.874,37

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés

Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette 31/12/2020
1	-10.455.511,73	10.500.000,00		44.488,27
2	-59.799.881,00	59.800.000,00		119,00
3	24.476.134,58	0,00	-24.400.000,00	76.134,58
4	-82.674.419,20	82.680.000,00		5.580,80
Total	-128.453.677,35	152.980.000,00	-24.400.000,00	126.322,65

Si la position nette du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés avec CSA est négative, l'institution financière court un risque de crédit sur Infrabel. Avec une position nette positive, Infrabel court un risque de crédit sur l'institution financière.

Comme exigé dans la politique financière, le Groupe a conclu des CSA (Credit Support Annex) bilatéraux avec les contreparties des instruments financiers dérivés. Ces CSA ont pour objet de réduire le risque de crédit mutuel. Suite à ces CSA, le Groupe a versé des cautionnements aux contreparties dont les justes valeurs des instruments dérivés ont dépassé le seuil prévu. Les seuils sont définis dans le CSA par contrepartie et en fonction de leur qualité de crédit (rating).

5.4 Risque de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie. Les placements et emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.

Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) des actifs et passifs financiers.

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature et par date d'échéance sont les suivants au 31 décembre 2020:

	31/12/2020					
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers						
Actifs sur contrats, créances commerciales et autres créances	1.700.013.976,59	1.615.856.231,01	400.600.321,81	33.542.463,79	209.270.546,75	972.442.898,66
Instruments financiers dérivés	25.419.131,98	25.419.131,98				25.419.131,98
Autres actifs financiers	693.723.147,12	698.454.608,21	17.263.014,90	1.776.872,30	5.330.616,90	674.084.104,11
Total actifs financiers	2.419.156.255,69	2.339.729.971,20	417.863.336,71	35.319.336,09	214.601.163,65	1.671.946.134,75
Passifs financiers						
Passifs locatifs	687.300.759,93	1.406.482.384,40	46.788.698,96	47.494.050,11	142.482.150,33	1.169.717.485,00
Dettes financières	2.674.150.059,90	2.846.317.190,46	580.519.962,65	44.535.961,20	821.042.150,06	1.400.219.116,55
Instruments financiers dérivés	159.758.235,86	156.552.054,15	3.822.479,16			152.729.574,99
Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres dettes	1.157.633.757,84	1.429.518.289,53	684.452.445,31	37.577.666,35	385.217.977,87	322.270.200,00
Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres dettes	4.678.842.813,53	5.838.869.918,54	1.315.583.586,08	129.607.677,66	1.348.742.278,26	3.044.936.376,54

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature et par date d'échéance sont les suivants au 31 décembre 2019:

31/12/2019						
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers						
Actifs sur contrats, créances commerciales et autres créances	1.566.448.059,72	1.447.573.707,93	413.565.119,28	10.962.043,70	150.041.141,34	873.005.403,61
Instruments financiers dérivés	15.309.518,43	15.309.518,43				15.309.518,43
Autres actifs financiers	657.945.811,62	749.012.962,92	1.948.699,62	3.897.399,24	5.846.098,86	737.320.765,20
Total actifs financiers	2.239.703.389,77	2.211.896.189,28	415.513.818,90	14.859.442,94	155.887.240,20	1.625.635.687,24
Passifs financiers						
Passifs localifs	704.157.201,68	1.516.424.634,70	60.757.295,92	114.509.238,96	163.508.593,53	1.177.649.506,29
Dettes financières	2.419.058.065,08	3.170.760.140,64	223.641.874,84	426.383.997,02	1.034.191.538,45	1.486.542.730,33
Instruments financiers dérivés	159.309.064,08	159.309.064,08	759.289,07			158.549.775,01
Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres dettes	1.228.055.261,73	1.494.984.043,24	715.841.519,18	33.471.676,14	404.064.847,92	341.606.000,00
Total passifs financiers	4.510.579.592,57	6.341.477.882,66	1.000.999.979,01	574.364.912,12	1.601.764.979,90	3.164.348.011,63

5.5 Risque de « Fair value »

5.5.1 Actifs financiers

Un récapitulatif des actifs financiers par catégorie IFRS 9 a été inclus ci-dessous :

Actifs financiers	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Créances à plus d'un an	1.277.461.831,15	1.277.461.831,15	1.126.831.243,18	1.126.831.243,18
Actifs financiers au coût amorti	1.021.394.695,15	1.021.394.695,15	888.420.980,04	888.420.980,04
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	256.067.136,00	256.067.136,00	238.410.263,14	238.410.263,14
Instruments financiers dérivés	25.419.131,98	25.419.131,98	15.309.518,43	15.309.518,43
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	25.419.131,98	25.419.131,98	15.309.518,43	15.309.518,43
Autres actifs financiers	693.723.147,12	693.723.147,12	657.945.811,62	657.945.811,62
Actifs financiers au coût amorti	157.789.235,20	157.789.235,20	152.767.135,92	152.767.135,92
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	532.988.332,16	532.988.332,16	502.205.714,38	502.205.714,38
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	2.945.579,76	2.945.579,76	2.972.961,32	2.972.961,32
Actifs non courants	1.996.604.110,25	1.996.604.110,25	1.800.086.573,23	1.800.086.573,23
Créances commerciales et autres débiteurs	401.051.428,36	401.051.428,36	410.615.105,10	410.615.105,10
Actifs financiers au coût amorti	401.051.428,36	401.051.428,36	410.615.105,10	410.615.105,10
Actifs sur contrats	21.500.717,08	21.500.717,08	29.001.711,44	29.001.711,44
Actifs financiers au coût amorti	21.500.717,08	21.500.717,08	29.001.711,44	29.001.711,44
Actifs courants	422.552.145,44	422.552.145,44	439.616.816,54	439.616.816,54

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, etc.

Infrabel considère la valeur nominale des 'Créances à plus d'un an', des 'Autres actifs financiers', 'Créances commerciales et autres débiteurs' et des 'Actifs sur contrats', évalués au coût amorti, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Cette rubrique comprend principalement, d'une part, des créances porteuses d'intérêt à long terme sur l'Etat et, d'autre part, des créances à court terme sans composante de financement significative.

Une autre créance non courante sur l'Etat a été désignée comme évaluée à la juste valeur par le biais du résultat. Cette créance est liée à une opération de financement alternatif, pour laquelle nous nous référons à la note 30.

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat. La ligne Autres variations contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas d'actifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 13.

	31/12/2020	31/12/2019
Au 1er janvier	740.615.977,52	580.205.733,42
<i>Risque de marché</i>	36.264.618,75	77.182.661,68
<i>Risque de crédit</i>	21.205.810,00	38.306.404,62
Variations de la juste valeur	57.470.428,75	115.489.066,30
Autres variations	-9.030.938,11	44.921.177,80
Au 31 décembre	789.055.468,16	740.615.977,52

Le composant "risque de crédit" a été isolé en comparant les variations de la juste valeur comptabilisées avec les variations de la juste valeur si les paramètres du marché (principalement les courbes d'actualisation et les taux de change) au 31 décembre 2019 avaient été utilisés.

5.5.2 Passifs financiers

Un récapitulatif des passifs financiers par catégorie IFRS 9 a été inclus ci-dessous :

Passifs financiers	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes financières	2.796.910.115,51	2.983.786.395,58	2.878.448.101,20	3.039.418.095,20
Passifs financiers au coût amorti	1.972.941.552,64	2.159.817.832,71	2.100.913.532,21	2.261.883.526,21
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	823.968.562,87	823.968.562,87	777.534.568,99	777.534.568,99
Instruments financiers dérivés	152.729.574,99	152.729.574,99	158.549.775,01	158.549.775,01
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	152.729.574,99	152.729.574,99	158.549.775,01	158.549.775,01
Autres dettes	441.485.274,47	441.485.274,47	483.068.791,69	483.068.791,69
Passifs financiers au coût amorti	441.485.274,47	441.485.274,47	483.068.791,69	483.068.791,69
Passifs sur contrats	31.696.038,06	31.696.038,06	29.144.950,84	29.144.950,84
Passifs financiers au coût amorti	31.696.038,06	31.696.038,06	29.144.950,84	29.144.950,84
Passifs non courants	3.422.821.003,03	3.609.697.283,10	3.549.211.618,74	3.710.181.612,74
Dettes financières	564.540.704,32	564.540.704,32	244.767.165,56	244.767.165,56
Passifs financiers au coût amorti	564.540.704,32	564.540.704,32	244.767.165,56	244.767.165,56
Instruments financiers dérivés	7.028.660,87	7.028.660,87	759.289,07	759.289,07
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	7.028.660,87	7.028.660,87	759.289,07	759.289,07
Dettes commerciales	553.547.250,47	553.547.250,47	543.334.589,36	543.334.589,36
Passifs financiers au coût amorti	553.547.250,47	553.547.250,47	543.334.589,36	543.334.589,36
Autres dettes	54.129.427,09	54.129.427,09	29.875.978,74	29.875.978,74
Passifs financiers au coût amorti	54.129.427,09	54.129.427,09	29.875.978,74	29.875.978,74
Passifs sur contrats	76.775.767,75	76.775.767,75	142.630.951,08	142.630.951,08
Passifs financiers au coût amorti	76.775.767,75	76.775.767,75	142.630.951,08	142.630.951,08
Passifs courants	1.256.021.810,50	1.256.021.810,50	961.367.973,81	961.367.973,81

L'analyse ci-dessus ne concerne que les passifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les produits à reporter, etc.

Infrabel considère la valeur nominale des 'Dettes commerciales', des 'Autres dettes' et des 'Passifs sur contrats', évalués au coût amorti, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les 'Autres dettes' comprennent principalement l'obligation contractuelle vis-à-

vis du partenaire privé dans le PPP Diabolo du paiement annuel de 9,0 millions € (indexable) pendant la durée du PPP. Cette dette est recalculée annuellement en tenant compte des prévisions d'inflation ce qui implique que le coût amorti est très proche de la juste valeur. Les dettes commerciales comprennent principalement des obligations courantes sans composante de financement significative.

Les justes valeurs de comparaison des dettes financières au coût amorti sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des dettes dont le Groupe Infrabel a choisi la reprise dans la catégorie 'Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat'.

Dans cette dernière catégorie se trouvent notamment les dettes financières liées aux opérations de financement alternatif, pour lesquelles nous nous référons à la note 30.

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat. La ligne Autres variations contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas de passifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 13.

	31/12/2020	31/12/2019
Au 1er janvier	777.534.568,99	626.286.080,01
<i>Risque de marché</i>	37.163.636,45	76.805.317,85
<i>Risque de crédit</i>	29.511.014,96	25.527.708,02
Variations de la juste valeur	66.674.651,41	102.333.025,87
Autres variations	-20.240.657,53	48.915.463,11
Au 31 décembre	823.968.562,87	777.534.568,99

Le composant "risque de crédit" a été isolé en comparant les variations de la juste valeur comptabilisées avec les variations de la juste valeur si les paramètres du marché (principalement les courbes d'actualisation et les taux de change) au 31 décembre 2019 avaient été utilisés.

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante:

- Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix).
- Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2020 est la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	38.417.376,44	494.570.955,72	
Autres créances		256.067.136,00	
Instruments financiers dérivés		25.419.131,98	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat			
Autres participations (non consolidées)		2.949.907,77	
Total	38.417.376,44	779.007.131,47	0,00

Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat			
Dettes financières		823.968.562,87	
Instruments financiers dérivés		159.758.235,86	
Total	0,00	983.726.798,73	0,00

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2019 est la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	39.373.605,64	462.832.108,74	
Autres créances		238.410.263,14	
Instruments financiers dérivés		15.309.518,43	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Autres participations (non consolidées)		2.972.961,32	
Total	39.373.605,64	719.524.851,63	0,00

Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières		777.534.568,99	
Instruments financiers dérivés		159.309.064,08	
Total	0,00	936.843.633,07	0,00

Les hypothèses et méthodes suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des actifs financiers :

- pour les intérêts détenus dans des sociétés non cotées: estimations basées sur les transactions de vente récentes de ces sociétés et, en l'absence de ces informations, à l'aide de diverses techniques d'évaluation, telles que l'application de flux de trésorerie futurs actualisés ou la méthode des « multiples ».
- pour les titres à revenu fixe et les dépôts à terme > 3 mois: pour les titres cotés, leur valeur en bourse. Pour les titres non cotés, méthode des flux de trésorerie futurs actualisés en utilisant une courbe d'actualisation EUR ou USD, où l'écart de crédit est déterminé sur la base des obligations liquides en circulation de la contrepartie.
- pour l'autre créance non courante sur l'État: étant donné que cette créance couvre

intégralement la jambe payante d'un swap croisé de taux d'intérêts et de devises, la juste valeur de cette jambe est utilisée.

- pour les instruments financiers dérivés: pour les swaps de taux d'intérêt, méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs en utilisant une courbe d'actualisation EUR OIS. Pour les swaps croisés de taux d'intérêts et de devises, méthode des flux de trésorerie futurs actualisés avec application d'une courbe d'actualisation EUR OIS pour la jambe en EUR et d'une courbe d'actualisation USD OIS pour la jambe en USD, en ajoutant à la dernière courbe un cross currency spread USD-EUR.
- pour les créances commerciales et les actifs sur contrats: le coût amorti est considéré comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les hypothèses et méthodes suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des passifs financiers:

- pour les dettes financières: application de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés en utilisant une courbe OLO comme courbe d'actualisation, à laquelle le spread de crédit d'Infrabel est ajouté. Celui-ci est déterminé sur la base de la dernière émission de dette.
- pour les instruments financiers dérivés: pour les swaps de taux d'intérêt, méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe d'actualisation EUR OIS. Pour les swaps croisés de taux d'intérêts et de devises, méthode des flux de trésorerie futurs actualisés avec application d'une courbe d'actualisation EUR OIS pour la jambe en EUR et d'une courbe d'actualisation USD OIS pour la jambe en USD, en ajoutant à la dernière courbe un cross currency spread USD-EUR.
- pour les dettes commerciales, les autres dettes et les passifs sur contrats: le coût amorti est considéré comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

Note 6

Périmètre de consolidation

Les filiales en intégration globale du Groupe Infrabel se présentent comme suit :

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2020	2019		
Infrabel	SA de droit public	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0869.763.267
TUC RAIL	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0447.914.029
Chantier de Créosotage de Bruxelles	SA	51,00%	51,00%	Bruxelles	BE0428.821.954
Woodprotect Belgium	NV	99,89%	99,89%	Gand	BE0442.279.220
SPV 162	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0886.279.892
SPV Brussels Port	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0889.172.472
SPV Zwankendamme	NV	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0888.985.105

Les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2020	2019		
HR Rail	SA de droit public	20% (*)	20% (*)	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	Bruxelles	BE0403.265.325
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
North Sea - Baltic Rail Freight Corridor	GEIE	16,67%	16,67%	Varsovie (PL)	PL1132903811
Rail Freight Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	21,80%	21,80%	Luxembourg (LU)	LU21840285

(*) 49 % du capital détenu, mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de votes. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%.

Le périmètre de consolidation est resté inchangé en 2020.

Note 7

Regroupements d'entreprises

Il n'y a pas eu de regroupement d'entreprises dans le courant de l'année 2020.



Note 8

Immobilisations incorporelles et goodwill

8.1 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les mutations dans les immobilisations incorporelles et goodwill au 31 décembre 2020 se résument comme suit :

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2020	456.934.202,46	1.360.000.000,00	10.622.055,25	122.317.947,17	1.949.874.204,88
Acquisitions	38.569.018,27	0,00	0,00	0,00	38.569.018,27
Production immobilisée	21.766.520,62	0,00	0,00	0,00	21.766.520,62
Désaffectations et ventes	-21.945.746,44	0,00	-4.128.576,83	0,00	-26.074.323,27
Transferts	15.628,51	0,00	0,00	0,00	15.628,51
Au 31 décembre 2020	495.339.623,42	1.360.000.000,00	6.493.478,42	122.317.947,17	1.984.151.049,01

Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2020	-264.407.401,37	-206.060.606,09	-9.714.196,38	0,00	-480.182.203,84
Amortissements	-39.588.638,16	-13.737.373,74	-645.236,73	0,00	-53.971.248,63
Désaffectations et ventes	20.840.486,25	0,00	4.113.620,31	0,00	24.954.106,56
Transferts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au 31 décembre 2020	-283.155.553,28	-219.797.979,83	-6.245.812,80	0,00	-509.199.345,91

Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	212.184.070,14	1.140.202.020,17	247.665,62	122.317.947,17	1.474.951.703,10
--	----------------	------------------	------------	----------------	------------------

Les mutations dans les immobilisations incorporelles et goodwill au 31 décembre 2019 se résument comme suit :

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2019	419.297.092,77	1.360.000.000,00	10.733.254,68	122.317.947,17	1.912.348.294,62
Changement de périmètre	179.069,52	0,00	0,00	0,00	179.069,52
Acquisitions	25.227.891,11	0,00	0,00	0,00	25.227.891,11
Production immobilisée	21.529.108,69	0,00	0,00	0,00	21.529.108,69
Désaffectations et ventes	-9.262.681,74	0,00	-111.199,43	0,00	-9.373.881,17
Transferts	-36.277,89	0,00	0,00	0,00	-36.277,89
Au 31 décembre 2019	456.934.202,46	1.360.000.000,00	10.622.055,25	122.317.947,17	1.949.874.204,88
Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2019	-234.015.260,93	-192.323.232,35	-9.141.338,42	0,00	-435.479.831,70
Changement de périmètre	-52.902,71	0,00	0,00	0,00	-52.902,71
Amortissements	-39.575.815,33	-13.737.373,74	-684.023,84	0,00	-53.997.212,91
Désaffectations et ventes	9.236.577,60	0,00	111.199,43	0,00	9.347.777,03
Transferts	0,00	0,00	-33,55	0,00	-33,55
Au 31 décembre 2019	-264.407.401,37	-206.060.606,09	-9.714.196,38	0,00	-480.182.203,84
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	192.526.801,09	1.153.939.393,91	907.858,87	122.317.947,17	1.469.692.001,04

Le goodwill résulte d'une part de la réforme du Groupe SNCB au 1^{er} janvier 2014 et d'autre part de l'acquisition des actions de l'autre actionnaire d'AlphaCloud NV au 29 juin 2018. Le goodwill résultant de la réforme du Groupe SNCB reflète la différence entre la valeur de l'actif net repris selon les IFRS et selon les normes comptables belges. La valeur de l'actif net repris était de 115.164.501,25 € plus basse selon les IFRS que selon les normes comptables belges, principalement à cause d'une valeur plus élevée de la dette financière, vu qu'elle est évaluée à la valeur réelle en IFRS.

Les logiciels incluent des applications informatiques spécifiques telles que SAP. Le droit d'exploitation comprend le droit d'exploitation du réseau ferroviaire belge, amortissable en 99 ans.

Le Groupe ne détient pas d'immobilisations incorporelles dans le cadre de contrats de location.

Le Groupe ne dispose pas d'immobilisations incorporelles d'une durée de vie indéfinie.

8.2 Pertes de valeur

Les tests sur pertes de valeur d'actifs sont effectués sur base de la « cash generating unit » (CGU) correspondant aux entités juridiques. Aucune perte de valeur n'a été actée en 2020. Il convient de noter qu'à la CGU Infrabel, seuls les actifs non subsidiés entrent en ligne de compte pour une éventuelle perte de valeur. Cela concerne principalement le droit d'exploitation, une partie des terrains et le goodwill.

La valeur récupérable de la CGU Infrabel a été calculée sur la base des calculs de la « valeur in use » sur les projections de cashflow ressortant du budget approuvé par le Conseil d'administration, qui couvre l'année 2022. Les projections de cashflow ressortant de ce budget ont été extrapolées jusqu'en 2103, la dernière année du droit d'exploitation actuel d'Infrabel.

Autres hypothèses importantes sont:

Marge opérationnelle	2,4 % à partir de 2022
Taux de croissance	1 % entre 2022 et 2027 2 % après 2027
Taux d'escompte	0,0 %

La marge opérationnelle est basée sur l'expérience du passé. Les taux de croissance au terme des trois premières années se fondent principalement sur les prévisions d'inflation publiées par le Bureau fédéral du Plan et le FMI. Le taux d'escompte correspond au coût moyen pondéré du capital d'Infrabel qui a diminué de 0,36% en 2019 à 0,05% en 2020, car la baisse des taux d'intérêt a entraîné une diminution du coût de la dette.

Si l'une des modifications suivantes devait être apportée aux hypothèses précitées, la valeur comptable et la valeur recouvrable seraient identiques :

Marge opérationnelle	1,4 % à partir de 2022
Taux de croissance	0 % entre 2022 et 2027 0,6 % après 2027
Taux d'escompte	1,3 %

Note 9

Immobilisations corporelles

9.1 Immobilisations corporelles

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Valeur d'acquisition								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2020	1.610.700.561,10	988.514.494,33	6.399.515.282,25	14.568.303.295,93	162.600.694,06	1.546.208.060,35	1.898.745.048,15	27.174.587.436,17
Acquisitions	1.567.031,99	24.345.398,73	27.754.895,58	163.493.757,30	6.932.582,66	16.806.768,66	265.957.841,56	506.858.276,48
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460.322.507,73	460.322.507,73
Désaffectations et ventes	-174.830,03	-7.092.631,31	-436.283,68	-149.772.367,93	-11.607.855,68	-81.438.604,11	0,00	-250.522.572,74
Plus-values de réévaluation - réserves	-363.280,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-363.280,92
Transferts	6.579.177,76	47.452.403,34	110.476.510,71	489.540.148,97	14.939.981,32	113.701.629,57	-782.705.480,18	-15.628,51
Au 31 décembre 2020	1.618.308.659,90	1.053.219.665,09	6.537.310.404,86	15.071.564.834,27	172.865.402,36	1.595.277.854,47	1.842.319.917,26	27.890.866.738,21
Amortissements et pertes de valeur								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2020	0,00	-379.772.539,35	-1.021.640.372,21	-6.345.698.134,84	-93.363.311,16	-966.837.496,19		-8.807.311.853,75
Amortissements	0,00	-49.291.620,17	-82.150.919,08	-427.845.439,06	-6.740.986,17	-84.458.865,31		-650.487.829,79
Désaffectations et ventes	0,00	6.080.337,45	116.343,89	118.019.357,97	11.084.690,78	78.378.496,42		213.679.226,51
Transferts	0,00	-95.698,97	-329.381,34	-947.120,54	0,00	1.372.200,85		0,00
Au 31 décembre 2020	0,00	-423.079.521,04	-1.104.004.328,74	-6.656.471.336,47	-89.019.606,55	-971.545.664,23		-9.244.120.457,03
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	1.618.308.659,90	630.140.144,05	5.433.306.076,12	8.415.093.497,80	83.845.795,81	623.732.190,24	1.842.319.917,26	18.646.746.281,18

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2019 sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Valeur d'acquisition								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2019	1.611.849.253,50	840.230.287,64	6.278.449.903,45	14.066.874.927,27	169.008.806,74	1.497.998.645,81	1.995.792.989,50	26.460.204.813,91
Changement de périmètre de consolidaton	0,00	-2.792.432,85	0,00	2.782.660,82	0,00	-5.937.624,53	0,00	-5.947.396,56
Changement des méthodes comptables	0,00	67.769.881,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67.769.881,00
Acquisitions	1.767.454,60	14.325.396,83	20.584.771,25	112.273.770,25	41.117,07	11.204.996,48	286.022.103,90	446.219.610,38
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	433.191.966,75	433.191.966,75
Désaffectations et ventes	-930.287,91	-579.247,22	-3.137.892,29	-199.066.282,33	-6.272.795,11	-16.234.803,56	0,00	-226.221.308,42
Plus-values de réévaluation - réserves	-666.408,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-666.408,78
Transferts	-1.319.450,31	69.560.608,93	103.618.499,84	585.438.219,92	-176.434,64	59.176.846,15	-816.262.012,00	36.277,89
Au 31 décembre 2019	1.610.700.561,10	988.514.494,33	6.399.515.282,25	14.568.303.295,93	162.600.694,06	1.546.208.060,35	1.898.745.048,15	27.174.587.436,17
Amortissements et pertes de valeur								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2019	0,00	-335.803.993,15	-947.356.818,96	-6.101.621.470,26	-91.615.459,81	-916.697.843,61		-8.393.095.585,79
Changement de périmètre de consolidaton	0,00	467.824,34	0,00	-533.821,82	0,00	2.896.242,91		2.830.245,43
Amortissements	0,00	-44.731.583,41	-77.348.109,93	-433.340.543,13	-7.044.051,95	-69.113.008,24		-631.577.296,66
Désaffectations et ventes	0,00	579.247,22	3.137.872,34	189.487.489,38	5.308.718,45	16.103.605,02		214.616.932,41
Transferts	0,00	-284.034,35	-73.315,66	310.210,99	-12.517,85	59.690,42		33,55
Au 31 décembre 2019	0,00	-379.772.539,35	-1.021.640.372,21	-6.345.698.134,84	-93.363.311,16	-966.837.496,19		-8.807.311.853,75
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	1.610.700.561,10	608.741.954,98	5.377.874.910,04	8.222.605.161,09	69.237.382,90	579.370.564,16	1.898.745.048,15	18.367.275.582,42

9.2 Pertes de valeur

Les tests de pertes de valeur des actifs sont effectués sur la base des 'cash generating units' (CGU) qui correspondent aux entités juridiques. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée en 2020. Vous trouverez plus d'informations dans la note 8.2.



Note 10

Participations mise en équivalence

10.1 Participations mises en équivalence

	31/12/2020	31/12/2019
Participations dans les coentreprises	0,00	0,00
Participations dans les entreprises associées	9.607.923,83	10.867.438,52
Valeur comptable nette	9.607.923,83	10.867.438,52

10.2 Participations dans les coentreprises – selon la méthode de la mise en équivalence

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Pourcentage de participation		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2020	2019	2020	2019		
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
Rail Freight Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	21,80%	21,80%	21,80%	21,80%	Luxembourg (LU)	LU21840285
North Sea - Baltic Rail Freight Corridor	GEIE	16,67%	16,67%	16,67%	16,67%	Varsovie (PL)	PL1132903811

Infrabel est membre de trois Groupements Européens d'Intérêt Économique (GEIE). Ces GEIE ont pour objet la promotion et le développement du transport de fret par chemin de fer.

Suite à l'établissement tardif des comptes annuels par ces GEIE, aucun chiffre provisoire des GEIE pour 2020 n'est inclus dans les états financiers consolidés 2020. Les chiffres définitifs de l'exercice 2019 pour ces GEIE ont été inclus dans les états financiers consolidés 2020.

Les chiffres-clés au 31 décembre 2019 des coentreprises, inclus dans les états financiers consolidés 2020, se résument comme suit:

	Corridor Rhine- Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Corridor North Sea-Baltic	Total
Actifs non courants	308,05	0,00	0,00	308,05
Actifs courants	1.101.544,53	961.153,81	2.492.696,54	4.555.394,88
<i>Dont</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.041.176,54	305.012,49	2.379.250,88	3.725.439,91
Passifs non courants	267.739,75	0,00	0,00	267.739,75
<i>Dont</i>				
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	834.112,83	961.153,81	2.492.696,54	4.287.963,18
<i>Dont</i>				
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations mises en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits d'exploitation	1.313.057,58	580.746,51	1.601.314,69	3.495.118,78
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-1.312.770,25	-579.834,33	-1.584.743,53	-3.477.348,11
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements et pertes de valeur	-739,33	0,00	0,00	-739,33
Résultat financier	452,00	-912,18	-16.571,16	-17.031,34
Charges d'impôt sur le résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Quote-part du Groupe dans le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat des autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat global de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00

Les chiffres-clés au 31 décembre 2018 des coentreprises, inclus dans les états financiers consolidés 2019, se résument comme suit:

	Corridor Rhine-Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Corridor North Sea-Baltic	Total
Actifs non courants	1.047,38	0,00	0,00	1.047,38
Actifs courants	2.072.665,68	1.181.138,19	1.940.640,79	5.194.444,66
Dont				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.995.183,39	801.823,44	1.918.491,79	4.715.498,62
Passifs non courants	535.479,50	0,00	0,00	535.479,50
Dont				
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	1.538.233,56	1.181.138,19	1.940.640,79	4.660.012,54
Dont				
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations mises en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits d'exploitation avant subsides en capital	1.893.571,60	946.760,06	1.357.042,01	4.197.373,67
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-1.892.832,27	-946.826,26	-1.392.308,12	-4.231.966,65
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements et pertes de valeur	-739,33	0,00	0,00	-739,33
Résultat financier	0,00	66,20	35.266,11	35.332,31
Charges d'impôt sur le résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Quote-part du Groupe dans le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat des autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat global de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en	0,00	0,00	0,00	0,00

10.3 Participations dans les entreprises associées

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Pourcentage de participation		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2020	2019	2020	2019		
HR Rail	SA de droit public	20%(*)	20%(*)	49,00%	49,00%	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	49,00%	49,00%	Bruxelles	BE0403.265.325

(*) 49 % du capital détenu, mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de votes. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%.

HR Rail SA de droit public est conformément à l'arrêté royal du 11 décembre 2013 l'employeur juridique de tous les membres du personnel.

Rail Facilities a comme objectif la réalisation d'activités de « procurement » en faveur des membres du personnel actifs ou pensionnés d'Infrabel, de la SNCB ou de HR Rail, ainsi qu'en faveur des membres de leur famille.

Les mutations des entreprises associées sont les suivantes:

	31/12/2020	31/12/2019
Valeur comptable nette	10.867.438,52	12.323.048,76
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	1.043.756,92	339.889,73
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence	-2.229.771,61	-1.682.799,98
Dividendes	-73.500,00	-112.700,00
Valeur comptable nette à la fin de la période	9.607.923,83	10.867.438,52

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2020 se résument comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non courants	15.594.619,50	4.844.213,90	20.438.833,40
Actifs courants	403.075.122,90	7.810.770,09	410.885.892,99
<i>Dont</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	155.097.328,67	5.898.617,82	160.995.946,49
Passifs non courants	46.921.110,31	1.859.201,44	48.780.311,75
<i>Dont</i>			
Dettes financières	0,00	1.859.201,44	1.859.201,44
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	362.820.547,70	363.752,65	363.184.300,35
<i>Dont</i>			
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	3,34	0,00	3,34
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	8.928.084,39	10.432.029,90	19.360.114,29
Participations mises en équivalence	4.496.229,18	5.111.694,65	9.607.923,83
Produits d'exploitation	1.982.393.106,89	7.332.435,37	1.989.725.542,26
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-1.978.930.667,76	-7.181.598,30	-1.986.112.266,06
Subsides en capital	4.781.696,51	0,00	4.781.696,51
Amortissements et pertes de valeur	-5.854.044,43	-1.101,06	-5.855.145,49
Résultat financier	-22.884,85	-49.218,47	-72.103,32
Charges d'impôt sur le résultat global	-297.740,32	-39.867,41	-337.607,73
Résultat de l'exercice	2.069.466,04	60.650,13	2.130.116,17
Quote-part du Groupe dans le résultat	1.014.038,36	29.718,56	1.043.756,92
Résultat des autres éléments du résultat global	-4.550.554,30	0,00	-4.550.554,30
Résultat global de l'exercice	-2.481.088,26	60.650,13	-2.420.438,13
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence	-2.229.771,61	0,00	-2.229.771,61

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2019 se résumaient comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non courants	20.020.494,05	5.903.934,77	25.924.428,82
Actifs courants	397.668.154,04	7.078.317,28	404.746.471,32
Dont			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	138.405.347,63	4.998.995,11	143.404.342,74
Passifs non courants	49.847.093,63	1.859.201,44	51.706.295,07
Dont			
Dettes financières	0,00	1.859.201,44	1.859.201,44
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	356.432.381,81	601.670,84	357.034.052,65
Dont			
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Total des capitaux propres	11.409.172,65	10.521.379,77	21.930.552,42
Participations mises en équivalence	5.711.962,43	5.155.476,09	10.867.438,52
Produits d'exploitation avant sibsides en capital	2.009.945.354,86	6.496.889,75	2.016.442.244,61
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-2.007.050.389,52	-6.240.389,83	-2.013.290.779,35
Subsides en capital	5.302.908,28	0,00	5.302.908,28
Amortissements et pertes de valeur	-6.928.965,87	0,00	-6.928.965,87
Résultat financier	-222.720,19	-50.657,32	-273.377,51
Charges d'impôt sur le résultat global	-503.180,34	-55.197,31	-558.377,65
Résultat de l'exercice	543.007,22	150.645,29	693.652,51
Quote-part du Groupe dans le résultat	266.073,54	73.816,19	339.889,73
Résultat des autres éléments du résultat global	-3.434.285,67	0,00	-3.434.285,67
Résultat global de l'exercice	-2.891.278,45	150.645,29	-2.740.633,16
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en	-1.682.799,98	0,00	-1.682.799,98

Note 11

Créances commerciales et autres débiteurs

En 2020, les créances commerciales et les autres débiteurs non courants et courants se présentent comme suit:

Non courantes		31/12/2020		
Créances commerciales et autres créances	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total
Créances commerciales	3.100.792,46	-418,61	0,00	3.100.373,85
Créances commerciales	3.100.792,46	-418,61	0,00	3.100.373,85
Autres créances	1.146.352.608,07	-148.868,42	128.157.717,65	1.274.361.457,30
Autres créances	1.102.729.075,75	-148.868,42	128.157.717,65	1.230.737.924,98
Charges à reporter	40.337.612,55	0,00	0,00	40.337.612,55
Produits acquis	3.285.919,77	0,00	0,00	3.285.919,77
Créances commerciales et autres créances	1.149.453.400,53	-149.287,03	128.157.717,65	1.277.461.831,15

Courantes		31/12/2020		
Créances commerciales et autres créances	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total
Créances commerciales	180.240.419,68	-602.559,19	0,00	179.637.860,49
Créances commerciales	174.174.822,03	-602.559,19	0,00	173.572.262,84
Charges à reporter	6.065.597,65	0,00	0,00	6.065.597,65
Autres créances	225.259.132,38	-3.845.564,51	0,00	221.413.567,87
Autres créances	212.784.906,98	-3.845.564,51	0,00	208.939.342,47
Charges à reporter	10.777.022,91	0,00	0,00	10.777.022,91
Produits acquis	1.697.202,49	0,00	0,00	1.697.202,49
Créances commerciales et autres créances	405.499.552,06	-4.448.123,70	0,00	401.051.428,36
Total créances commerciales et autres créances	1.554.952.952,59	-4.597.410,73	128.157.717,65	1.678.513.259,51

Les autres créances non courantes et courantes comprennent principalement:

- La créance sur l'Etat belge concernant le PPP Diabolo (voir aussi note 31 Partenariats Public-Privé);
- Les créances sur l'Etat belge pour la réalisation de travaux d'infrastructure divers. (voir aussi note 30 Opérations de financement alternatif).

En 2019, les créances commerciales et les autres débiteurs non courants et courants se présentent comme suit:

Non courantes				
31/12/2019				
Créances commerciales et autres créances	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total
Créances commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	1.010.618.778,69	-124.187,09	116.336.651,58	1.126.831.243,18
Autres créances	919.904.403,61	-124.187,09	116.336.651,58	1.036.116.868,10
Charges à reporter	77.681.020,74	0,00	0,00	77.681.020,74
Produits acquis	13.033.354,34	0,00	0,00	13.033.354,34
Créances commerciales et autres créances	1.010.618.778,69	-124.187,09	116.336.651,58	1.126.831.243,18
Courantes				
31/12/2019				
Créances commerciales et autres créances	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total
Créances commerciales	216.418.882,55	-183.600,33	0,00	216.235.282,22
Créances commerciales	198.601.017,52	-183.600,33	0,00	198.417.417,19
Charges à reporter	17.817.865,03	0,00	0,00	17.817.865,03
Autres créances	195.349.730,08	-969.907,20	0,00	194.379.822,88
Autres créances	193.662.639,24	-969.907,20	0,00	192.692.732,04
Charges à reporter	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits acquis	1.687.090,84	0,00	0,00	1.687.090,84
Créances commerciales et autres créances	411.768.612,63	-1.153.507,53	0,00	410.615.105,10
Total créances commerciales et autres créances	1.422.387.391,32	-1.277.694,62	116.336.651,58	1.537.446.348,28

L'évolution des réductions de valeurs sur les créances commerciales et autres débiteurs peut être résumée comme suit :

Non courantes

Réductions de valeur sur créances commerciales et autres créances		
	31/12/2020	31/12/2019
Au 1er janvier	124.187,09	131.886,82
Réductions de valeur	25.099,94	0,00
Reprises de réductions de valeur	0,00	-7.699,73
Au 31 décembre	149.287,03	124.187,09

Courantes

Réductions de valeur sur créances commerciales et autres créances		
	31/12/2020	31/12/2019
Au 1er janvier	1.153.507,53	2.830.354,70
Réductions de valeur	3.294.616,17	0,00
Reprises de réductions de valeur	0,00	-1.676.847,17
Au 31 décembre	4.448.123,70	1.153.507,53

Note 12

Actifs et passifs sur contrats

Actifs et passifs sur contrats	31/12/2020	31/12/2019
Actifs sur contrats - valeur d'acquisition	26.365.371,73	35.463.332,15
Actifs sur contrats - réduction de valeur	-4.864.654,65	-6.461.620,71
Actifs sur contrats	21.500.717,08	29.001.711,44
Passifs sur contrats non courants	31.696.038,06	29.144.950,84
Passifs sur contrats courants	76.775.767,75	142.630.951,08

Les chiffres comparatifs de 2019 ont été retraités à cause d'un reclassement des produits à reporter relatifs à un certain nombre de contrats clients des Autres dettes aux Passifs sur contrats, aussi bien pour les passifs non courants (14.955.535,06€) que pour les passifs courants (126.330.363,04€).

Des actifs sur contrats sont initialement comptabilisés pour certains revenus gagnés des prestations d'études et d'assistance, lorsque la réception d'une contrepartie est conditionnée à l'achèvement avec succès de l'installation. Il peut s'agir d'un projet d'infrastructure ferroviaire pour un tiers, tel qu'un raccordement ferroviaire privé d'une entreprise au réseau ferré public, ou d'un projet informatique pour un tiers. A l'achèvement de l'installation et moyennant l'acceptation par le client, les montants reconnus comme actifs sur contrats, sont facturés et reclassés en tant que créances commerciales.

En 2020, 4.864.654,65 € (2019: 6.461.620,71 €) a été enregistré en provision pour pertes « attendues » sur les actifs sur contrats.

Les passifs sur contrats comprennent les avances à court et à long terme reçues pour la fourniture de services.

Le tableau ci-dessous reprend les mutations des passifs sur contrats :

	31/12/2020	31/12/2019
Solde au 1 janvier	171.775.901,92	163.711.374,53
Acomptes reçus	33.497.174,25	48.545.854,42
Passifs sur contrats réalisés	-96.801.270,36	-40.481.327,03
Solde au 31 décembre	108.471.805,81	171.775.901,92

Note 13

Instruments financiers dérivés

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change et ce, conformément à la politique financière d'Infrabel.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à la note 5 'Gestion du capital et des risques financiers'.

Dans les tableaux ci-dessous, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties:

- le nominal : différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture;
- l'ajustement à la juste valeur;
- les produits acquis et charges à imputer.

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2020 est le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	24.280.860,06	1.138.271,92	25.419.131,98
Swaps de taux	0,00	24.280.860,06	1.138.271,92	25.419.131,98
Total partie non courante	0,00	24.280.860,06	1.138.271,92	25.419.131,98

Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	-31.118.012,49	-119.790.833,73	-1.820.728,77	-152.729.574,99
Swaps de taux	-15.342.129,89	-66.361.626,01	-4.122.737,09	-85.826.492,99
Swaps de devises	-15.775.882,60	-53.429.207,72	2.302.008,32	-66.903.082,00
Total partie non courante	-31.118.012,49	-119.790.833,73	-1.820.728,77	-152.729.574,99
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	-3.206.181,71	-3.822.479,16	-7.028.660,87
Swaps de taux	0,00	-3.206.181,71	-3.822.479,16	-7.028.660,87
Total partie courante	0,00	-3.206.181,71	-3.822.479,16	-7.028.660,87

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2019 était le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	14.159.871,31	1.149.647,12	15.309.518,43
Swaps de taux	0,00	14.159.871,31	1.149.647,12	15.309.518,43
Total partie non courante	0,00	14.159.871,31	1.149.647,12	15.309.518,43
Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	-26.708.043,80	-126.557.246,81	-5.284.484,40	-158.549.775,01
Swaps de taux	-23.360.103,58	-69.164.257,53	-8.117.545,24	-100.641.906,35
Swaps de devises	-3.347.940,22	-57.392.989,28	2.833.060,84	-57.907.868,66
Total partie non courante	-26.708.043,80	-126.557.246,81	-5.284.484,40	-158.549.775,01
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	-566.146,61	-193.142,46	-759.289,07
Swaps de taux	0,00	-566.146,61	-193.142,46	-759.289,07
Total partie courante	0,00	-566.146,61	-193.142,46	-759.289,07

Les swaps de taux concernent des couvertures d'un taux d'intérêt variable vers un taux d'intérêt fixe, ou vice versa, liées aux dettes financières.

Les swaps de devises concernent des couvertures par 2 swaps Cross Currency (EUR/USD). La contrepartie verse les dollars qu'Infrabel doit payer sur les emprunts (jambe recevante) et Infrabel paie les intérêts et les amortissements de capital en euros (jambe payante).

Note 14

Autres actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2020 et 2019 pour les autres actifs financiers.

	31/12/2020	31/12/2019
Au 1 janvier 2020	657.945.811,62	568.267.094,48
Acquisitions	84.279.380,71	38.377.695,49
Créances encaissées (et assimilées)	-70.791.000,00	-37.564.026,06
Reprises de pertes de valeur	4.328,01	4.715,48
Ajustements à la juste valeur	45.621.981,13	92.067.588,85
Ecart de conversion	-32.529.378,58	7.797.375,25
Produits acquis	9.192.024,23	-11.004.631,87
Au 31 décembre 2020	693.723.147,12	657.945.811,62

Le détail des autres actifs financiers au 31 décembre 2020 est le suivant:

Autres actifs financiers	Nominal	Ajustement à la juste valeur		Total
		Produits acquis		
Autres participations (non consolidées)	1.170.863,49	1.779.044,28		2.949.907,77
Cautionnements	60.192,88			60.192,88
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	475.878.815,38	197.866.627,35	16.967.603,74	690.713.046,47
Total au 31 décembre 2020	477.109.871,75	199.645.671,63	16.967.603,74	693.723.147,12

Le détail des autres actifs financiers au 31 décembre 2019 était le suivant:

Autres actifs financiers	Nominal	Ajustement à la juste valeur		Total
		Produits acquis		
Autres participations (non consolidées)	1.166.535,48	1.806.425,84		2.972.961,32
Cautionnements	57.232,88			57.232,88
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	494.922.773,25	152.217.264,66	7.775.579,51	654.915.617,42
Total au 31 décembre 2019	496.146.541,61	154.023.690,50	7.775.579,51	657.945.811,62

Les autres actifs financiers concernent entre autres:

- Dépôts et placements non courants détenus pour couvrir certaines dettes non courantes. Ces placements non courants évoluent en fonction de la juste valeur des dettes concernées. Ils sont également soumis aux fluctuations des cours de change (EUR/USD). (voir également note 30 Opérations de financement alternatif).

Note 15

Stocks

La valeur comptable nette des stocks est comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières	111.335,82	56.039,66
Fournitures	262.640.429,69	251.147.602,65
En-cours de production	6.459.266,55	6.532.144,88
Produits finis	3.674.593,60	3.672.592,63
Marchandises	0,00	36.253,61
Stocks	272.885.625,66	261.444.633,43

Le Groupe Infrabel a établi des procédures qui prennent en compte, par moyen de réductions de valeur, l'obsolescence des stocks qui n'ont pas connu de rotation pendant une certaine période de temps.

La valeur nette comptable des stocks se compose de 298.789.911,67 € (2019 : 282.793.520,18 €) de stocks sur lesquels des réductions de valeur de 25.904.286,01 € (2019 : 21.348.886,75 €) ont été appliquées.

L'impact sur le résultat des réductions de valeur sur stocks est comme suit:

Réductions de valeur sur stocks - impact sur le résultat net	31/12/2020	31/12/2019
Réductions de valeur	10.643.577,26	2.301.665,86
Reprises de réductions de valeur	6.088.178,00	4.153.305,58
Impact sur le résultat net	4.555.399,26	-1.851.639,72

Note 16

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts à terme < 90 jours	7.606.246,25	7.032.792,27
Comptes bancaires	283.995.054,78	115.830.723,85
Autres équivalents de trésorerie	1.187,57	1.968,48
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291.602.488,60	122.865.484,60

Les dépôts à court terme varient entre 1 jour et 3 mois en fonction des besoins en trésorerie du Groupe.

Au 31 décembre 2020, il y avait des dépôts à terme à moins de 90 jours pour 7.606.246,25 € (2019 : 7.032.792,27 €).

Au 31 décembre 2020, le Groupe disposait de 526.342.611,07 € (2019: 150.000.000,00 €) en lignes de crédit confirmées mais non tirées.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible est de 24.400.000,00 € (2019 : 17.190.000,00 €) et concerne un 'collateral' déposé par une banque pour couvrir le risque contrepartie d'un swap.

L'exposition aux risques financiers est présentée dans la note 5.

Note 17

Capital et primes d'émission

Au cours de l'année 2020, il n'y a eu aucun changement dans le capital et les primes d'émission.

L'évolution du nombre d'actions qui représentent le capital, se résume de la façon suivante :

	Total nombre d'actions	Nombre d'actions A	Nombre d'actions B
Nombre d'actions au 1 janvier 2013	16.786.654	1.064.746	15.721.908
Nombre d'actions au 31 décembre 2013	16.786.654	1.064.746	15.721.908
Split des actions au 1 janvier 2014	167.866.540	10.647.460	157.219.080
Emission d'actions suite à la scission partielle	42.433.200	42.059.950	373.250
Annulation des actions propres	-157.219.080		-157.219.080
Nombre d'actions au 31 décembre 2014	53.080.660	52.707.410	373.250
Nombre d'actions au 31 décembre 2020	53.080.660	52.707.410	373.250

Au 1 janvier 2013, la date de transition en IFRS pour le Groupe Infrabel, Infrabel avait émis en totalité 16.786.654 actions ordinaires avec droit de vote sans désignation de valeur nominale, dont 1.064.746 actions de catégorie A et 15.721.908 actions de catégorie B. Les actions catégorie A sont détenues par l'Etat, les actions de catégorie B sont détenues par des personnes autres que l'Etat.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé, avec date d'entrée en vigueur le 1 janvier 2014, de scinder les actions existantes par dix (10). Le capital est de ce fait représenté par 167.866.540 actions ordinaires.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, suite à la scission partielle de la SNCB fusionnée, d'augmenter le capital par émission de 42.059.950 actions de catégorie A et 373.250 actions de catégorie B. Suite à la scission partielle, Infrabel est devenu propriétaire de 157.219.080 actions propres. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé d'une diminution de capital par annulation de ces actions propres.

Au 31 décembre 2020, le capital d'Infrabel est représenté par 53.080.600 actions ordinaires avec droit de vote sans désignation de valeur nominale, correspondant chacune à une valeur de $1/53.080.600^{\text{ième}}$ du capital social. Toutes les actions sont entièrement libérées.

L'évolution du capital et des primes d'émission est la suivante :

	Capital souscrit	Primes d'émission
Au 1er janvier 2013	1.355.061.500,00	299.317.752,80
Au 31 décembre 2013	1.355.061.500,00	299.317.752,80
Incorporation de plus-values de réévaluation	1.164.744.061,45	0,00
Augmentation de capital par émission d'actions	1.675.064.517,69	0,00
Diminution de capital par annulation des actions propres	-3.550.132.014,36	0,00
Annulation art. 355 transfert capital vers subsides en capital	337.842.326,89	0,00
Au 31 décembre 2014	982.580.391,67	299.317.752,80
Au 31 décembre 2020	982.580.391,67	299.317.752,80

Suite à la scission partielle et aux assemblées générales extraordinaires du 19 décembre 2013 et du 21 mai 2014, les mouvements de capital suivants sont devenus effectifs:

- Incorporation de plus-values de réévaluation pour un montant de 1.164.744.061,45€ sans émission de nouvelles actions, mais par augmentation de la valeur nominale des actions existantes;
- Augmentation de capital de 1.675.064.517,69€ par émission de 42.433.200 actions comme compensation de l'actif net acquis dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Diminution de capital de 3.550.132.014,36€ par annulation des actions propres obtenue dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Annulation du transfert de capital vers subsides en capital dans le cadre de l'art. 355 de la Loi du 20 juillet 2006 pour un montant de 337.842.326,89€ suite à la réforme du Groupe SNCB.

A la fin de l'année comptable, Infrabel ne détient pas d'actions propres.

Note 18

Dettes pour avantages au personnel

Suite à la restructuration du Groupe SNCB au 1^{er} janvier 2014 et à la constitution de HR Rail, les dettes pour avantages au personnel font partie des dettes IAS 19 du Groupe Infrabel. Le contrat entre HR Rail et Infrabel prévoit que HR Rail est l'employeur juridique du personnel, mais pas l'employeur économique. Ce contrat prévoit également que les dettes IAS 19 seront décentralisées et reprises dans le bilan du Groupe Infrabel.

18.1 Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre:		
Avantages postérieurs à l'emploi	201.667.065,68	187.979.231,00
Autres avantages à long terme	80.876.449,52	68.262.658,65
Indemnités de cessation d'emploi	7.052.359,94	7.845.138,01
Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière	289.595.875,14	264.087.027,66
- dont courant	81.300.931,13	69.477.494,60
- dont non courant	208.294.944,01	194.609.533,06

18.2 Description des avantages au personnel

18.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants:

Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale.

Cette Caisse est partiellement financée par le Groupe qui verse une cotisation exprimée en pourcentage des pensions reçues. Cette cotisation est de 0,83% et sera de 0,75% à partir du 1^{er} avril 2021. Suite à cette modification, un Coût des Services Passés a été reconnu en 2020.

Couverture hospitalisation

Les Chemins de fer belges financent des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou aux agents statutaires pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales.

Prestations en cas d'accident du travail

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre au Groupe a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et des rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail.

Cotisation patronale au fonds syndical

Dans le cadre de l'accord syndical 2016-2019 conclu avec les organisations reconnues, les Chemins de fer belges versent auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné.

Ces quatre types d'avantages postérieurs à l'emploi sont du type « prestations définies » (defined benefit plan) et génèrent ainsi une dette d'avantages au personnel.

Plans de pension

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par le Groupe en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation du Groupe se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat.

En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre limité de personnes (defined contribution plan). Ces plans de pension ne génèrent aucune dette associée aux avantages au personnel.

A l'exception de la couverture hospitalisation et des plans de pension du type « cotisations définies » qui sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

18.2.2 Autres avantages à long terme

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

Primes d'ancienneté

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

Jours de congé liés à l'âge

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

Congé de disponibilité

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité est versée aux agents concernés.

Jours de crédit

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 Revised, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

En 2020, suite à la crise corona, le maximum des jours de crédit à reporter a été augmenté temporairement à 42 au lieu de 35. Cette limite sera progressivement réduite afin d'atteindre à nouveau les 35 jours en 2023.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

18.2.3 Indemnités de cessation d'emploi

Les différentes indemnités de cessation d'emploi accordées au personnel sont les suivantes:

Interruption de carrière à temps partiel

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » à temps partiel instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail.

Selon IAS 19R, seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes d'interruption de carrière jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Système de temps partiel

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail.

Selon IAS 19R, seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

18.3 Description des avantages au personnel

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants :

	31/12/2020				31/12/2019			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	201.667.065,68	80.876.449,52	7.052.359,94	289.595.875,14	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	201.667.065,68	80.876.449,52	7.052.359,94	289.595.875,14	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66
<i>Dont : Passifs nets comptabilisés</i>	<i>201.667.065,68</i>	<i>80.876.449,52</i>	<i>7.052.359,94</i>	<i>289.595.875,14</i>	<i>187.979.231,00</i>	<i>68.262.658,65</i>	<i>7.845.138,01</i>	<i>264.087.027,66</i>
<i>Dont : Actifs nets comptabilisés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont : Régimes non financés</i>	<i>201.667.065,68</i>	<i>80.876.449,52</i>	<i>7.052.359,94</i>	<i>289.595.875,14</i>	<i>187.979.231,00</i>	<i>68.262.658,65</i>	<i>7.845.138,01</i>	<i>264.087.027,66</i>
<i>Dont : Régimes intégralement ou partiellement financés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent, comme suit :

	31/12/2020				31/12/2019			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Charge enregistrée en résultat								
Coût des services rendus	4.084.519,32	32.075.271,21	0,00	36.159.790,53	4.185.592,90	17.388.095,94	0,00	21.573.688,84
Intérêt financier net (*)	1.868.436,96	49.290,96	23.211,12	1.940.939,04	3.068.154,84	92.359,68	73.579,56	3.234.094,08
Ecart actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	0,00	231.468,24	-82.935,79	148.532,45	0,00	346.530,23	195.916,91	542.447,14
Transferts	39.631,63	-108.772,98	-65.600,46	-134.741,81	23.784,03	-9.410,06	101.928,53	116.302,50
Coût des services passés	-9.779.456,72	0,00	0,00	-9.779.456,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Charge totale enregistrée en résultat	-3.786.868,81	32.247.257,43	-125.325,13	28.335.063,49	7.277.531,77	17.817.575,79	371.425,00	25.466.532,56
<i>Dont :</i>								
<i>Comptabilisé en frais de services et biens divers</i>	<i>4.124.150,95</i>	<i>32.197.966,47</i>	<i>-148.536,25</i>	<i>36.173.581,17</i>	<i>4.209.376,93</i>	<i>17.725.216,11</i>	<i>297.845,44</i>	<i>22.232.438,48</i>
<i>Comptabilisé en charges financières</i>	<i>1.868.436,96</i>	<i>49.290,96</i>	<i>23.211,12</i>	<i>1.940.939,04</i>	<i>3.068.154,84</i>	<i>92.359,68</i>	<i>73.579,56</i>	<i>3.234.094,08</i>
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (= produit)	24.855.692,44	0,00	0,00	24.855.692,44	19.618.474,92	0,00	0,00	19.618.474,92

(*) Dont : rendement attendu des actifs du régime = 0

Conformément à la norme IAS 19 Revised, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat.

Le total des primes versées par le Groupe en 2020 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 4.443.133,87 € (2019: 3.606.633,13 €).

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit :

Mouvement de la valeur actuelle de l'obligation :

	31/12/2020				31/12/2019			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation								
Au 1er janvier	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66	168.339.717,22	76.480.182,04	8.230.480,08	253.050.379,34
Coût des services rendus	4.084.519,32	32.075.271,21	0,00	36.159.790,53	4.185.592,90	17.388.095,94	0,00	21.573.688,84
Coût des services passés (modification de régime et réduction de régime)	-9.779.456,72	0,00	0,00	-9.779.456,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût financier	1.868.436,96	49.290,96	23.211,12	1.940.939,04	3.068.154,84	92.359,68	73.579,56	3.234.094,08
Ecart actuariels de la période	24.855.692,44	231.468,24	-82.935,79	25.004.224,89	19.618.474,92	346.530,23	195.916,91	20.160.922,06
Prestations versées	-7.380.988,95	-19.633.466,56	-667.452,94	-27.681.908,45	-7.256.492,91	-26.035.099,18	-756.767,07	-34.048.359,16
Transferts	39.631,63	-108.772,98	-65.600,46	-134.741,81	23.784,03	-9.410,06	101.928,53	116.302,50
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre	201.667.065,68	80.876.449,52	7.052.359,94	289.595.875,14	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante :

	31/12/2020				31/12/2019			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période								
Obligation relative au personnel actif	55.944.296,91	80.876.449,52	7.052.359,94	143.873.106,37	52.124.061,72	68.262.658,65	7.845.138,01	128.231.858,38
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants droit, ...)	145.722.768,77	0,00	0,00	145.722.768,77	135.855.169,28	0,00	0,00	135.855.169,28
Total de l'obligation au 31 décembre	201.667.065,68	80.876.449,52	7.052.359,94	289.595.875,14	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66

Mouvement de la juste valeur des actifs du régime :

	31/12/2020				31/12/2019			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Juste valeur des actifs du régime								
Au 1er janvier								
Cotisations effectuées/ prestations versées par l'employeur	7.380.988,95	19.633.466,56	667.452,94	27.681.908,45	7.256.492,91	26.035.099,18	756.767,07	34.048.359,16
Prestations versées	-7.380.988,95	-19.633.466,56	-667.452,94	-27.681.908,45	-7.256.492,91	-26.035.099,18	-756.767,07	-34.048.359,16
Au 31 décembre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit:

	31/12/2020				31/12/2019			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Situation du régime								
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66	168.339.717,22	76.480.182,04	8.230.480,08	253.050.379,34
Total	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66	168.339.717,22	76.480.182,04	8.230.480,08	253.050.379,34
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Au 1er janvier	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66	168.339.717,22	76.480.182,04	8.230.480,08	253.050.379,34
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	-3.786.868,81	32.247.257,43	-125.325,13	28.335.063,49	7.277.531,77	17.817.575,79	371.425,00	25.466.532,56
Ecart actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	24.855.692,44	0,00	0,00	24.855.692,44	19.618.474,92	0,00	0,00	19.618.474,92
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-7.380.988,95	-19.633.466,56	-667.452,94	-27.681.908,45	-7.256.492,91	-26.035.099,18	-756.767,07	-34.048.359,16
Au 31 décembre	201.667.065,68	80.876.449,52	7.052.359,94	289.595.875,14	187.979.231,00	68.262.658,65	7.845.138,01	264.087.027,66
Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	0,00	-	-	0,00	0,00	-	-	0,00

Pour l'année 2021, le Groupe estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 6,9 millions € (2020: 6,9 millions €) pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 28,5 millions € (2020: 28,3 millions €) (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 0,6 millions € (2020: 0,7 millions €) pour les indemnités de cessation d'emploi.

18.4 Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit :

	31/12/2020				31/12/2019			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Ecarts actuariels de la période								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	17.801.214,75	417.019,21	148.986,29	18.367.220,25	22.765.792,67	600.259,64	386.496,01	23.752.548,32
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	7.636.570,10	0,00	0,00	7.636.570,10	-327.671,52	0,00	0,00	-327.671,52
Ecarts d'expérience	-582.092,41	-185.550,97	-231.922,08	-999.565,46	-2.819.646,23	-253.729,41	-190.579,10	-3.263.954,74
Total des écarts actuariels	24.855.692,44	231.468,24	-82.935,79	25.004.224,89	19.618.474,92	346.530,23	195.916,91	20.160.922,06

18.5 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous :

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	0,44%	1,00%
Pour les autres avantages à long terme	0%-0,23%	0%-0,68%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	0%-0,04%	0%-0,31%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	3,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source: Bloomberg).

L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe.

Les espérances de vie sont les suivantes :

	31/12/2020	31/12/2019
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	16,63	15,59
Pour les autres avantages à long terme (*)	13,00	12,65
Pour les indemnités de cessation d'emploi	7,93	8,07
Duration totale moyenne pondérée	16,22	15,20

(*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée.

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	19,3	14,8
Femmes	21,6	10,1

Analyse de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2020	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-15.976.749,40	15.275.169,19
Autres avantages à long terme	-461.756,27	223.515,18
Indemnités de cessation d'emploi	-273.107,00	22.378,67
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	9.111.377,90	-7.022.568,47
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	13.641.886,62	-

Note 19

Provisions

Les mouvements des provisions de l'année 2020 se synthétisent comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement	Restructuration	Autres	Total
Au 1 janvier 2020	41.215.400,54	31.707.774,60	0,00	8.101.926,45	81.025.101,59
<u>Dont</u>					
Non courant	2.550.558,89	26.222.179,89	0,00	1.077.848,08	29.850.586,86
Courant	38.664.841,65	5.485.594,71	0,00	7.024.078,37	51.174.514,73
<u>Comptabilisé dans le résultat global:</u>					
Dotations de l'exercice	12.007.832,48	1.690.759,43	0,00	2.461.680,12	16.160.272,03
Utilisations de l'exercice (-)	-7.325.616,96	-537.286,78	0,00	-40.000,00	-7.902.903,74
Reprises de l'exercice (-)	-5.992.417,16	-1.876.646,89	0,00	-7.127.487,79	-14.996.551,84
Charges financières	-70.093,52	-11.775,06	0,00	0,00	-81.868,58
Effet de changement de taux d'intérêts	-302.973,93	-60.190,71	0,00	0,00	-363.164,64
Changement du périmètre de consolidation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au 31 décembre 2020	39.532.131,45	30.912.634,59	0,00	3.396.118,78	73.840.884,82
<u>Dont</u>					
Non courant	167.204,11	22.590.733,20	0,00	987.972,07	23.745.909,38
Courant	39.364.927,34	8.321.901,39	0,00	2.408.146,71	50.094.975,44

Le détail des provisions de l'année 2019 se synthétisait comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Restructuration	Autres	Total
Au 1 janvier 2019	52.435.602,59	32.016.691,07	0,00	16.743.076,45	101.195.370,11
<u>Dont</u>					
Non courant	7.925.394,98	28.531.685,34	0,00	1.710.891,29	38.167.971,61
Courant	44.510.207,61	3.485.005,73	0,00	15.032.185,16	63.027.398,50
<u>Comptabilisé dans le résultat global:</u>					
Dotations de l'exercice	16.480.015,75	0,00	0,00	666.652,69	17.146.668,44
Utilisations de l'exercice (-)	-17.351.711,45	-520.804,32	0,00	646.257,51	-17.226.258,26
Reprises de l'exercice (-)	-9.901.568,27	-57.505,21	0,00	-8.497.084,93	-18.456.158,41
Coût des services	0,00	177.395,20	0,00	0,00	177.395,20
Charges financières	-66.086,42	105.714,75	0,00	0,00	39.628,33
Effet de changement de taux d'intérêts	-303.029,68	-13.716,89	0,00	0,00	-316.746,57
Autres mouvements	5.503,47	0,00	0,00	-1.540.300,72	-1.534.797,25
Changement du périmètre de consolidation	-83.325,45	0,00	0,00	83.325,45	0,00
Au 31 décembre 2019	41.215.400,44	31.707.774,60	0,00	8.101.926,45	81.025.101,49
<u>Dont</u>					
Non courant	2.550.558,89	26.222.179,89	0,00	1.077.848,08	29.850.586,86
Courant	38.664.841,55	5.485.594,71	0,00	7.024.078,37	51.174.514,63

Litiges juridiques

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources en raison de litiges juridiques, et dont la survenance est probable (probabilité > 50%).

Les passifs éventuels qui représentent les litiges juridiques contre le Groupe pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible, sont renseignés à la note 29.

Pour ne pas compromettre la position du Groupe Infrabel dans la négociation avec les autres parties sur la cause de la provision, le passif éventuel ou l'actif éventuel, les sorties futures ou attendues et leur timing ne sont pas mentionnées.

Assainissement du sol

La provision pour assainissement du sol représente la valeur actuelle du coût estimé des travaux à effectuer en ce qui concerne les obligations légales et implicites de dépollution des terrains.

La variation de la provision pour la pollution historique du sol est la conséquence de nouvelles pollutions constatées, d'utilisations de ces provisions et d'adaptations des estimations en raison, par exemple, de meilleures méthodes de mesures de la pollution.

Autres

Les autres provisions contiennent, jusqu'à fin 2020, une provision pour litiges fiscaux. Suite à un contrôle fiscal auprès de HR Rail, Infrabel a remboursé en partie les revenus provenant de certaines exonérations de précompte professionnel reprises dans la déclaration précompte professionnel 2013. Des provisions complémentaires ont été actées pour les années d'imposition 2014 et 2015. Pendant l'année d'imposition 2016, Infrabel a appliqué l'interprétation la plus stricte des règles fiscales. Une provision n'était donc plus nécessaire. Depuis 2017, le plan de relance n'est plus d'application pour Infrabel. Le délai de prescription ayant expiré en 2019, la provision pour l'année d'imposition 2014 a été reprise en 2019. Le délai de prescription de la provision pour l'année d'imposition 2015 a été atteint en 2020. La provision a été complètement reprise.

Note 20

Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt conclus par le Groupe. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe au risque d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous nous référons à la note 5.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2020 se résument comme suit:

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1 janvier 2020	110.000.000,00	1.219.585.004,27	0,00	683.031.910,96	807.418.478,95	2.820.035.394,18	58.412.707,02	2.878.448.101,20
Nouvelles dettes	0,00	231.122.388,93	0,00	4.050.192,43	0,00	235.172.581,36		235.172.581,36
Intérêts capitalisés	0,00	433.713,93	0,00	0,00	28.858.476,10	29.292.190,03		29.292.190,03
Transferts - non courant à courant	-110.000.000,00	-227.969.737,55	0,00	-21.952.310,23	0,00	-359.922.047,78		-359.922.047,78
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4.047.299,82	-4.047.299,82
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	-48.701.429,57	-48.701.429,57		-48.701.429,57
Ajustements à la juste valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	66.668.020,09	66.668.020,09		66.668.020,09
Au 31 décembre 2020	0,00	1.223.171.369,58	0,00	665.129.793,16	854.243.545,57	2.742.544.708,31	54.365.407,20	2.796.910.115,51

Le Groupe Infrabel a les dettes financières suivantes à long terme:

- Des emprunts obligataires non-convertibles dans le cadre du programme EMTN et des placements privés pour un montant de 1.223.171.369,58 €. En 2020 un nouvel emprunt a été contracté dans le cadre du préfinancement de l'achèvement des travaux RER en Wallonie. Le remboursement du capital de cet emprunt est complètement couvert par l'Etat et les charges d'intérêt par la Région wallonne;
- Des passifs locatifs, parmi lesquels les obligations financières en ce qui concerne le PPP de la liaison du Liefkenshoek, pour un montant de 665.129.493,16 € (voir aussi notes 28 et 31 pour plus d'information) ;

- Les autres dettes financières pour un montant de 854.243.545,57 € parmi lesquelles les dettes en rapport aux contrats ‘concession and concession back’ sur certaines lignes TGV (voir aussi note 30 pour plus d’information).

Pour les instruments financiers dérivés et les placements liés à ces dettes financières, nous nous référons aux notes 13 et 14.

Les dettes financières courantes au 31 décembre 2020 se ventilent comme suit :

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1 janvier 2020	26.448.167,40	0,00	197.190.000,00	21.125.290,72	0,00	244.763.458,12	3.707,44	244.767.165,56
Nouvelles dettes	0,00	0,00	428.117.933,38	743.293,95	160.000.000,00	588.861.227,33		588.861.227,33
Remboursements des dettes	-26.448.167,40	0,00	-580.907.933,38	-21.649.928,13	0,00	-629.006.028,91		-629.006.028,91
Transferts - non courant à courant	110.000.000,00	227.969.737,55	0,00	21.952.310,23	0,00	359.922.047,78		359.922.047,78
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3.707,44	-3.707,44
Au 31 décembre 2020	110.000.000,00	227.969.737,55	44.400.000,00	22.170.966,77	160.000.000,00	564.540.704,32	0,00	564.540.704,32

Le Groupe Infrabel a les dettes financières suivantes à court terme:

- Suite aux transferts de non courant à courant, des emprunts bancaires pour un montant de 110.000.000,00€ et des emprunts obligataires pour un montant de 227.969.737,55€;
- Une émission d’un commercial paper de 20.000.000,00€ avec date d’échéance le 24/02/2021. Une banque a déposé 24.400.000,00 € auprès d’Infrabel afin de couvrir le risque contrepartie d’un swap;
- Des passifs locatifs courant pour un montant de 22.170.966,77€;
- D’autres dettes financières pour un total de 160.000.000,00€ auprès de l’Agence de la Dette avec date d’échéance le 22/01/2021 (20.000.000,00€), le 16/02/2021 (65.000.000,00€) et le 18/03/2021 (75.000.000,00€).

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2019 se ventilaient comme suit:

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1 janvier 2019	26.448.167,40	1.219.168.110,40	0	646.152.703,84	666.834.338,44	2.558.603.320,08	30.588.292,64	2.589.191.612,72
Changement des méthodes comptables	0,00	0,00	0	55.422.244,56	0,00	55.422.244,56		55.422.244,56
Nouvelles dettes	0,00	0,00	0	4.990.495,00	18.938,59	5.009.433,59		5.009.433,59
Intérêts capitalisés	0,00	416.893,87	0	0,00	26.334.977,30	26.751.871,17		26.751.871,17
Transferts - non courant à courant	83.551.832,60	0,00	0	-21.684.481,37	0,00	61.867.351,23		61.867.351,23
Autres mouvements	0,00	0,00	0	-1.849.051,07	0,00	-1.849.051,07	27.824.414,38	25.975.363,31
Ecart de conversion	0,00	0,00	0	0,00	11.897.198,75	11.897.198,75		11.897.198,75
Ajustements à la juste valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	102.333.025,87	102.333.025,87		102.333.025,87
Au 31 décembre 2019	110.000.000,00	1.219.585.004,27	0,00	683.031.910,96	807.418.478,95	2.820.035.394,18	58.412.707,02	2.878.448.101,20

Les dettes financières courantes au 31 décembre 2019 se ventilaient comme suit:

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
Au 1 janvier 2019	303.099.936,58	0,00	0,00	10.691.055,81	81.343,71	313.872.336,10	26.196.564,31	340.068.900,41
Changement des méthodes comptables	0,00	0,00	0,00	12.347.636,44	0,00	12.347.636,44		12.347.636,44
Nouvelles dettes	0,00	0,00	355.410.000,00	32.709,23	0,00	355.442.709,23		355.442.709,23
Remboursements des dettes	-192.777.065,54	0,00	-158.220.000,00	-23.288.542,12	-81.343,71	-374.366.951,37		-374.366.951,37
Transferts - non courant à courant	-83.551.832,60	0,00	0,00	21.684.481,37	0,00	-61.867.351,23		-61.867.351,23
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	-342.050,01	0,00	-342.050,01	-26.192.856,87	-26.534.906,88
Ajustements à la juste valeur	-322.871,04	0,00	0,00	0,00	0,00	-322.871,04		-322.871,04
Au 31 décembre 2019	26.448.167,40	0,00	197.190.000,00	21.125.290,72	0,00	244.763.458,12	3.707,44	244.767.165,56

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2020 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1 an	110.000.000,00	110.000.000,00
			1 - 2 ans	0,00	0,00
			2 - 5 ans	0,00	0,00
			Total emprunts bancaires	110.000.000,00	110.000.000,00
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an	1.074.141.107,13	1.098.595.353,87
			> 5 ans		
		Variable	< 1 an	377.000.000,00	379.612.145,21
			> 5 ans		
Total emprunts obligataires			1.451.141.107,13	1.478.207.499,08	
Passifs locatifs	EUR	Fixe	< 1 an	22.170.966,76	22.170.966,76
			1 - 2 ans	41.064.079,90	41.064.079,90
			2 - 5 ans	60.581.689,50	60.581.689,50
			> 5 ans	563.484.023,87	563.484.023,87
			Total passifs locatifs		
Autres dettes financières	EUR	Fixe	< 1 an	204.400.000,00	204.400.000,00
			2 - 5 ans	8.500.000,00	8.502.719,50
			> 5 ans	6.500.000,00	6.504.749,50
	USD	Fixe	> 5 ans	520.343.476,81	866.535.091,73
			Total autres dettes financières		
Total dettes financières				2.988.185.343,96	3.361.450.819,83

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2019 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1 an	26.448.167,40	26.428.026,08
			1 - 2 ans	110.000.000,00	110.010.670,00
			2 - 5 ans	0,00	0,00
			Total emprunts bancaires	136.448.167,40	136.438.696,08
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an	842.585.004,27	866.448.715,48
			> 5 ans		
		Variable	< 1 an	377.000.000,00	379.605.008,20
			> 5 ans		
Total emprunts obligataires			1.219.585.004,27	1.246.053.723,68	
Passifs locatifs	EUR	Fixe	< 1 an	21.125.290,72	21.125.290,72
			1 - 2 ans	37.277.337,30	37.277.337,30
			2 - 5 ans	48.700.739,92	48.700.739,92
			> 5 ans	597.053.833,74	597.053.833,74
			Total passifs locatifs		
Autres dettes financières	EUR	Fixe	< 1 an	0,00	0,00
			2 - 5 ans	8.500.000,00	8.502.719,50
			> 5 ans	6.500.000,00	6.504.749,50
	USD	Fixe	> 5 ans	540.174.122,94	820.778.236,98
			Total autres dettes financières et charges à imputer		
Total dettes financières				2.615.364.496,29	2.922.435.327,42

La différence entre la valeur comptable et la valeur nominale s'explique par les ajustements à la juste valeur et les charges à imputer.

Note 21

Dettes commerciales et autres dettes

Non courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2020	31/12/2019
Autres dettes	347.814.477,63	363.610.319,97
Charges à imputer	0,00	0,00
Produits à reporter	93.670.796,82	119.458.471,74
Dettes commerciales et autres dettes	441.485.274,47	483.068.791,71

Courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2020	31/12/2019
Dettes commerciales	553.547.250,47	543.334.589,36
Impôts et autres taxes	1.709.201,51	3.448.650,83
Dettes sociales	12.643.005,38	10.941.368,80
Autres dettes	22.747.039,53	11.363.818,94
Charges à imputer	1.668.799,35	397.549,28
Produits à reporter	29.713.588,21	18.114.610,52
Dettes commerciales et autres dettes	622.028.884,45	587.600.587,73
Total dettes commerciales et autres dettes	1.063.514.158,92	1.070.669.379,44

Les chiffres comparatifs de 2019 ont été retraités à cause d'un reclassement des produits à reporter relatifs à un certain nombre de contrats clients des Autres dettes aux Passifs sur contrats, aussi bien pour les passifs non courants (14.955.535,06€) que pour les passifs courants (126.330.363,04€).

Les autres dettes non courantes et courantes sont constituées de l'obligation contractuelle vis-à-vis du partenaire privé dans le PPP Diabolo de la contribution annuelle de 9 millions € (indexable) pendant la durée du PPP; (voir aussi note 31 Partenariats Public-Privé).

Les produits reportés non courants et courants comprennent les produits reportés liés aux créances sur l'Etat belge.

Les dettes commerciales sont libres d'intérêts et sont payées dans un délai de 30 jours à l'exception des dettes commerciales liées aux marchés de travaux. Les autres dettes sont également libres d'intérêts.

Note 22

Subsides

22.1 Subsides en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Au 1 janvier 2020	16.267.820.750,15	15.991.609.361,15
Nouveaux subsides	1.225.580.983,31	951.743.989,94
Transferts - subsides vers le compte de résultat	-709.075.176,16	-664.347.827,59
Ventes	-3.432.043,12	-830.140,23
Transferts - autres	0,00	-10.354.633,12
Au 31 décembre 2020	16.780.894.514,18	16.267.820.750,15
Dont		
Non courant	16.078.743.789,61	15.609.288.829,58
Courant	702.150.724,57	658.531.920,57

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif du bilan et sont imputés au résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

22.2 Subsides d'exploitation

Les subsides d'exploitation sont portés à l'état du résultat réalisé sous la rubrique Produits d'exploitation avant subsides en capital. Les subsides d'exploitation comprennent les allocations de base, allouées par l'Etat. Les subsides d'exploitation s'élèvent à 174.867.658,63 € en 2020 (2019: 101.696.360,93 €).

Voir note 3 Covid-19 pour plus d'informations concernant la dotation supplémentaire de l'Etat.

22.3 Subsides d'intérêts

Les subsides d'intérêts obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières. L'impact des subsides d'intérêts sur les charges financières au 31 décembre 2020 s'élève à -40.115.506,14 € (2019: -41.108.860,96 €).

Note 23

Variations des dettes provenant d'activités de financement

	2019 .12	Flux de trésorerie		Ecart de conversion	Intérêts capitalisés	Mouvements non-cash		Transferts	Autres mouvements non-cash	2020.12
		Remboursement	Nouveau			Charges à imputer	Ajustement à la juste valeur			
Emprunts bancaires	110.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00			-110.000.000,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires	1.219.585.004,27	0,00	231.122.388,93	0,00	433.713,93			-227.969.737,55	0,00	1.223.171.369,58
Passifs locatifs	683.031.910,96	0,00	0,00	0,00	0,00			-21.952.310,23	4.050.192,43	665.129.793,16
Autres dettes financières	807.418.478,95	0,00	0,00	-48.701.429,57	28.858.476,10		66.668.020,09	0,00	0,00	854.243.545,57
Charges à imputer - charges financières	58.412.707,02	0,00	0,00	0,00	0,00	-4.047.299,82		0,00	0,00	54.365.407,20
Dettes financières non courantes	2.878.448.101,20	0,00	231.122.388,93	-48.701.429,57	29.292.190,03	-4.047.299,82	66.668.020,09	-359.922.047,78	4.050.192,43	2.796.910.115,51
Emprunts bancaires	26.448.167,40	-26.448.167,40	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	110.000.000,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227.969.737,55	0,00	227.969.737,55
Emprunts non subordonnés	197.190.000,00	-580.907.933,38	588.117.933,38	0,00	0,00			0,00	0,00	44.400.000,00
Passifs locatifs	21.125.290,72	-21.649.928,13	0,00	0,00	0,00			21.952.310,23	743.293,95	22.170.966,77
Charges à imputer - charges financières	3.707,44					-3.707,44				0,00
Dettes financières courantes	244.767.165,56	-629.006.028,91	588.117.933,38	0,00	-	-3.707,44	0,00	359.922.047,78	743.293,95	564.540.704,32
Total des dettes financières	3.123.215.266,76	-629.006.028,91	819.240.322,31	-48.701.429,57	29.292.190,03	-4.051.007,26	66.668.020,09	0,00	4.793.486,38	3.361.450.819,83
Subsides en capital			1.225.580.983,31							
Subsides en intérêts			57.497.759,86							
Intérêts payés		-91.257.774,55								
Instruments financiers dérivés - dettes non courantes	158.549.775,01	8.017.973,69	-	-12.787.662,85	10.109.613,55	-3.463.755,63	-6.766.413,08	-	-	152.729.574,99
Instruments financiers dérivés - dettes courantes	759.289,07									7.028.660,87
Instruments financiers dérivés - créances non courantes	15.309.518,43					-11.375,20	10.120.988,75			25.419.131,98
Instruments financiers dérivés - créances courantes	0,00									0,00

Note 24

Produits et charges d'exploitation

24.1 Produits d'exploitation

24.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous décrit la ventilation du chiffre d'affaires du Groupe :

	31/12/2020	31/12/2019
Type de biens ou services		
Redevance infrastructure	707.484.665,64	781.173.628,99
Fourniture d'énergie	106.056.450,25	112.422.459,72
Prestations informatiques et télécommunication	52.000.877,02	46.841.986,34
Prestations d'études et d'assistance (hors ICT)	47.469.429,06	37.801.899,72
Gestion du patrimoine	7.208.785,00	6.246.402,06
Divers	20.411.602,20	35.877.947,09
Total chiffre d'affaires des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	940.631.809,17	1.020.364.323,92

	31/12/2020	31/12/2019
Calendrier de reconnaissance du chiffre d'affaires		
Biens transférés à un moment précis	20.411.602,20	35.877.947,09
Services transférés progressivement	920.220.206,97	984.486.376,83
Total chiffre d'affaires des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	940.631.809,17	1.020.364.323,92

Nous nous référons à la note 3 pour l'impact de la crise corona sur le chiffre d'affaires.

Le montant du chiffre d'affaires qui sera comptabilisée au cours des périodes suivantes lorsque les obligations contractuelles sont exécutées, peut être détaillé comme suit :

	Valeur comptable 31/12/2020	Réalizations attendues des passifs sur contrats		
		2021	2022	2023 et plus tard
Passifs sur contrats	108.471.805,81	76.775.767,75	0,00	31.696.038,06

Voir également la note 12 pour plus d'informations sur les actifs et passifs sur contrats.

24.1.2 Production immobilisée

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	21.766.520,62	21.529.108,69
Immobilisations corporelles	460.322.507,73	433.191.966,75
Production immobilisée	482.089.028,35	454.721.075,44

Le Groupe dispose de ressources propres, qu'il peut éventuellement utiliser pour réaliser, dans le cadre de ses activités économiques, des immobilisations corporelles et incorporelles. Ces actifs durables, investissements réalisés au moyen de ressources internes, sont appelés la "production immobilisée". Les charges relatives à ces travaux en régie sont neutralisées par la comptabilisation d'un produit correspondant, tandis que les investissements réalisés sont activés au bilan.

Infrabel a choisi de ne pas déduire cette utilisation de ressources propres des coûts d'exploitation, mais de la présenter en tant que produit d'exploitation, car il s'agit d'un élément important du fonctionnement opérationnel du Groupe.

24.1.3 Autres produits d'exploitation

	31/12/2020	31/12/2019
Plus-values sur cessions d'actifs courants et non courants	1.636.775,60	8.662.266,94
Indemnités de dommages reçues de tiers	7.716.824,76	9.663.613,06
Autres produits d'exploitation	4.807.863,77	3.539.779,00
Autres produits d'exploitation	14.161.464,13	21.865.659,00

24.2 Charges d'exploitation

24.2.1 Services et biens divers

	31/12/2020	31/12/2019
Frais de personnel	750.945.655,48	771.137.535,30
Fourniture d'énergie et autres fournitures	97.047.083,89	107.129.929,43
Entretien et réparations	155.002.060,43	145.971.209,33
Loyers et charges locatives	45.276.771,30	42.487.654,04
Frais liés à l'exploitation	36.633.340,35	22.666.990,67
Autres frais opérationnels	176.402.165,22	170.959.802,19
Services et biens divers	1.261.307.076,67	1.260.353.120,96

Les frais de personnel concernent les montants facturés par HR Rail pour la mise à disposition du personnel au Groupe ainsi que les charges, à l'exception des charges financières, liées aux provisions IAS 19.

En 2020, HR Rail a mis à disposition du Groupe un nombre moyen de 9.800,0 ETP (2019 : 10.106,6 ETP).

Nous nous référons à la note 3 pour l'impact de la crise corona sur les frais liés aux services et biens divers.

24.2.2 *Autres charges d'exploitation*

	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour risques et charges	-7.134.364,91	-19.329.182,60
Réductions de valeur	6.656.085,80	-4.757.649,87
Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	566.844,64	1.363.638,09
Autres charges d'exploitation	3.398.545,05	3.208.588,35
Autres charges d'exploitation	3.487.110,58	-19.514.606,03

La reprise des provisions pour risques et charges est principalement due à la reprise de la provision fiscale. Nous nous référons à la note 19 pour plus de détails.

Les moins-values concernent principalement des moins-values sur des stocks à faible rotation.

Note 25

Frais de personnel

25.1 Frais de personnel

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme	46.396.438,73	43.602.816,08
Cotisations patronales d'assurances sociales	11.110.928,83	10.336.465,73
Primes patronales pour assurances extra-légales	2.396.398,63	2.129.811,82
Autres frais de personnel	237.071,29	214.515,77
Frais de personnel	60.140.837,48	56.283.609,40

Comme le personnel complet d'Infrabel est mis à disposition par HR Rail à Infrabel, les charges liées au personnel d'Infrabel ne se trouvent pas dans cette rubrique, mais dans la rubrique 24.2.1 Services et biens divers.

25.2 Effectif du personnel

	31/12/2020	31/12/2019
Ouvriers	22	23
Employés	692	684
Effectif moyen du personnel (en ETP)	714	707
Nombre moyen des intérimaires (en ETP)	1	5

Note 26

Produits et charges financiers

26.1 Produits financiers

Produits financiers	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes	281.432,00	324.976,40
Produits d'intérêt	33.158.442,23	34.079.710,71
<i>sur Actifs financiers au coût amorti</i>	6.805.976,49	7.008.780,63
<i>sur Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	24.493.066,14	24.843.192,35
<i>sur Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	1.859.399,60	2.227.737,73
Ajustement à la juste valeur	79.044.148,33	138.142.567,66
<i>des Actifs financiers au coût amorti</i>	0,00	0,00
<i>des Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	57.470.428,76	115.489.066,30
<i>des Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	21.573.719,57	22.653.501,36
Gains de change	230.124,06	313.313,53
Ecart de conversion	4.347.224,50	1.802,21
Autres produits financiers	73.884,48	1.630.092,69
Produits financiers	117.135.255,60	174.492.463,20

La diminution des produits financiers résulte principalement de l'ajustement à la juste valeur moins important des dettes en USD.

L'augmentation des écarts de conversion est principalement due à la baisse de la valeur de l'USD par rapport à l'EUR.

26.2 Charges financières

Charges financières	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'intérêt sur:		
Passifs locatifs	135.914,96	154.365,93
Dettes pour avantages au personnel	1.940.939,04	3.234.094,08
Provisions	-81.868,58	39.628,33
Autres dettes financières	79.555.407,63	80.382.664,39
<i>sur Passifs financiers au coût amorti</i>	36.346.704,72	35.322.992,07
<i>sur Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	27.862.207,61	28.450.061,66
<i>sur Passifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	15.346.495,30	16.609.610,66
Ajustement à la juste valeur	70.045.078,74	88.006.170,71
<i>des Passifs financiers au coût amorti</i>	0,00	0,00
<i>des Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	62.691.344,40	76.805.317,85
<i>des Passifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	7.353.734,34	11.200.852,86
Pertes de change	815.528,03	99.670,40
Ecarts de conversion	310.987,08	1.089.603,26
Autres charges financières	488.217,51	840.816,23
Charges financières	153.210.204,41	173.847.013,33

La diminution des charges financières résulte principalement de l'ajustement à la juste valeur moins important des dettes en USD.

La diminution des écarts de conversion est principalement due à la baisse de la valeur de l'USD par rapport à l'EUR.

Note 27

Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat global avant impôts (et sans la part du Groupe dans les participations mises en équivalence) au taux d'imposition statutaire belge et les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat global au 31 décembre 2020 et 2019 au taux effectif d'imposition.

27.1 Taux effectif d'imposition

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	-24.881.546,03	33.580.547,02
Impôts sur le résultat	1.027.276,35	947.113,22
Taux effectif d'imposition	-4,13%	2,82%

27.2 Réconciliation entre le taux effectif d'imposition et le taux d'imposition d'application

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'imposition d'application	25,00%	29,58%
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	-24.881.546,03	33.580.547,02
Impôts sur le résultat (sur base du taux d'imposition d'application)	-6.220.386,51	9.933.125,81
Revenus d'Infrabel non taxables	6.758.247,02	-9.787.536,32
Différences permanentes	-106.820,88	183.347,99
Effet des dépenses non admises	572.881,98	618.645,35
Effet des déductions fiscales	-2.350,27	-10.323,39
Ajustements divers	25.705,00	9.853,79
Impôts sur le résultat (excl. impôts différés)	1.027.276,35	947.113,22

Infrabel SA de droit public est exemptée des impôts sur le revenu (CIR art. 220 – art. 180).

27.3 Impôts sur les bénéfices compris dans le résultat global

	31/12/2020	31/12/2019
Impôts sur la période imposable	-1.027.276,35	-947.113,22
Impôts différés	0,00	-1.576,83
Total des impôts sur le résultat	-1.027.276,35	-948.690,05

Note 28

Leasing

28.1 Contrats de location

Le Groupe loue des immeubles, notamment des bureaux et des locaux techniques. Ce n'est que lorsque le loyer est > 10.000€ / an qu'un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif sont comptabilisés. L'application d'IFRS 16 à la location d'immeubles ≤ 10.000€ / an n'a pas d'effet matériel sur les comptes consolidés du Groupe. Les actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés au 31 décembre 2020 concernent une douzaine d'immeubles de bureaux. Les loyers des contrats de location sont indexés annuellement. Il n'y a pas de paiements variables. Ces contrats de location ne comprennent pas d'options d'achat, mais peuvent inclure des options de renouvellement et / ou de résiliation. Ces contrats de location ne permettent pas la sous-location.

Au 31 décembre 2020, Infrabel n'avait pas encore signé de nouveaux contrats avec la SNCB concernant un nombre important de bureaux et d'espaces techniques. Par conséquent, les exigences d'IFRS 16 relatives à la comptabilisation en tant que contrat de location n'étaient pas encore remplies. Une fois ces contrats conclus, ils seront selon toute probabilité comptabilisés en tant que contrats de location. Les passifs locatifs sont estimés à 10,8 millions € pour les immeubles de bureaux et à 7,5 millions € pour les immeubles techniques.

Le Groupe loue également des véhicules automobiles, des wagons et des lavabos. L'exemption pour les actifs de faible valeur a été utilisée pour les lavabos (<5.000 USD). L'application d'IFRS 16 aux véhicules automobiles et aux wagons a été considérée comme n'ayant aucun effet matériel sur les comptes annuels consolidés du Groupe. Aucun actif au titre du droit d'utilisation et aucun passif locatif n'ont donc été comptabilisés.

Si la définition est satisfaite, un actif représentant le droit d'utilisation et un passif locatif correspondant sont comptabilisés. Si la définition n'est pas respectée, le traitement comptable actuel est maintenu.

Nous nous référons à la note 30 pour une description des opérations de financement alternatif (contrats de concession-concession back). Nous nous référons à la note 31 pour une description du PPP Liefkenshoek Rail Link.

Le Groupe ne dispose pas de contrats de location en tant que bailleur.

28.2 Montants comptabilisés au bilan

28.2.1 Actifs au titre du droit d'utilisation

Au 31 décembre 2020, le Groupe détient les actifs au titre du droit d'utilisation suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, en vertu des contrats de location (voir également note 9) :

Valeur d'acquisition			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	72.760.376,00	108.000,00	72.868.376,00
Acquisitions	4.152.192,53	0,00	4.152.192,53
Désaffectations	-1.972.929,00	0,00	-1.972.929,00
Solde au terme de l'exercice	74.939.639,53	108.000,00	75.047.639,53
Amortissements et pertes de valeur			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	-12.763.880,74	-108.000,00	-12.871.880,74
Amortissements	-12.631.832,81	0,00	-12.631.832,81
Désaffectations	1.972.929,00	0,00	1.972.929,00
Solde au terme de l'exercice	-23.422.784,55	-108.000,00	-23.530.784,55
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	51.516.854,98	0,00	51.516.854,98

Au 31 décembre 2019, le Groupe détenait les actifs au titre du droit d'utilisation suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, en vertu des contrats de location :

Valeur d'acquisition			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	0,00	5.876.327,04	5.876.327,04
Changement de périmètre de consolidaton		-5.768.327,04	-5.768.327,04
Changement des méthodes comptables	67.769.881,00	0,00	67.769.881,00
Acquisitions	4.990.495,00	0,00	4.990.495,00
Solde au terme de l'exercice	72.760.376,00	108.000,00	72.868.376,00
Amortissements et pertes de valeur			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	0,00	-2.885.342,72	-2.885.342,72
Changement de périmètre de consolidaton		2.777.342,72	2.777.342,72
Amortissements	-12.763.880,74	0,00	-12.763.880,74
Solde au terme de l'exercice	-12.763.880,74	-108.000,00	-12.871.880,74
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	59.996.495,26	0,00	59.996.495,26

28.2.2 Les passifs locatifs

Nous nous référons à la note 20 pour l'évolution des passifs locatifs.

Le Groupe a utilisé ses taux marginaux pour évaluer ses dettes de location. La moyenne pondérée est restée à 0,24%.

Il n'y a pas de contrats de location sur lesquels le Groupe s'est engagé et qui n'ont pas encore commencé.

Il n'y a pas de restrictions ou conventions spéciaux imposés dans les contrats de location.

28.3 Montants comptabilisés au compte de résultat

Contrats de location selon la norme IFRS 16	31/12/2020	31/12/2019
Amortissements sur les actifs au titre du droit d'exploitation	12.631.832,81	12.763.880,74
Intérêts sur les passifs locatifs	135.914,96	154.365,93
Dépenses relatives à l'exemption des contrats de location:		
<i>Charges locatives relatives aux contrats de location à court terme</i>	223.691,59	813.912,22
<i>Charges locatives relatives aux contrats de location de faible valeur</i>	212.895,30	129.365,46
	13.204.334,66	13.861.524,35

Nous nous référons à la note 26 'Produits et charges financiers'.

28.4 Montants comptabilisés dans le tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre 2020, le total des sorties de trésorerie résultant des contrats de location est de 21.649.928,13 €.

28.5 Options de renouvellement et de résiliation

Certains contrats de location d'immeubles comprennent des options de renouvellement ou de résiliation qui souvent peuvent être exercées par le Groupe jusqu'à un an avant la fin de la période non résiliable du contrat. Dans la mesure du possible, le Groupe s'efforce d'inclure de telles options dans les nouveaux contrats de location pour assurer une flexibilité opérationnelle. La plupart des options détenues ne peuvent être exercées que par le Groupe. Le Groupe évalue à la date de prise d'effet du contrat de location s'il est raisonnablement certain que les options seront exercées. Le Groupe réapprécie cette évaluation en cas d'évènement significatif ou en cas de changement de circonstances significatif qui dépend de la volonté du Groupe.

Le Groupe estime que si toutes les options de renouvellement étaient exercées et aucune option de résiliation, les futurs loyers potentiels conduiraient à une augmentation (non actualisée) des passifs locatifs de 8.236.152,00 €.

Note 29

Actifs et passifs éventuels

Les passifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2020 s'élèvent à 4.630.269,56€ (2019 : 4.122.598,49€). Ce montant représente les litiges juridiques intentés contre le Groupe Infrabel pour lesquels le Groupe estime la probabilité de sortie de ressources faible.

Les actifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2020 s'élèvent à 39.677.315,47€ (2019 : 22.446.872,23€) et concernent plusieurs contrats non courants conclus avec des clients.

Note 30

Opérations de financement alternatif

Dans le cadre de la réforme du Groupe SNCB, le Groupe a repris des transactions de location transfrontalières qui ont été conclues dans le passé (actifs loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués au Groupe SNCB ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust). L'actif immobilisé sous-jacent concerne de l'infrastructure ferroviaire (lignes à haute vitesse).

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust).

En fonction du type de transaction, le Groupe a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris:

- l'exercice de l'option d'achat ;
- le retour de l'actif au Trust, qui l'utilisera pour son propre compte ;
- le retour de l'actif au Trust pour qui le Groupe agira comme agent de vente pour l'actif;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat; ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

Ces opérations, appelées « transactions de financement alternatif », ont été reprises selon leur réalité économique, conformément aux dispositions de SIC 27, ce qui signifie, en résumé, qu'il fallait procéder, sur le plan comptable, comme si ces transactions n'avaient jamais eu lieu. Ce traitement est maintenu en appliquant IFRS 16.

Le Groupe Infrabel a donc inscrit les immobilisations corporelles à son bilan et n'a reconnu ni bénéfice ni perte sur la vente au Trust.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat, option de rachat comprise) sont repris au bilan. Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IFRS 9 dans les rubriques « Autres actifs financiers » (note 14) et « Dettes financières » (note 20).

Pour certaines transactions, le Groupe a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, le Groupe a utilisé l'option « juste valeur par le biais du compte de résultats » prévue par IFRS 9 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est présentée à la note 13. L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 5.

Pour éviter un « accounting mismatch », le Groupe a choisi de comptabiliser à leur juste valeur tous les éléments financiers relatifs à ces transactions. Cela signifie que tant la créance non courante sur l'Etat, les autres actifs financiers, les dettes financières et les instruments financiers dérivés liés à ces transactions sont pointés à leur juste valeur par le résultat.

Note 31

Partenariats Public-Privé

À la demande de l'actionnaire principal, Infrabel a conclu 2 contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) : le PPP Diabolo (closing le 28 septembre 2007 – montant de l'investissement : 290 Mio €) et le PPP Liefkenshoek Rail Link (closing le 5 novembre 2008 – montant de l'investissement : 690 Mio €).

PPP Diabolo :

Ce PPP porte sur l'infrastructure ferroviaire qui relie la gare de Brussels Airport à la ligne ferroviaire L26N, qui se trouve sur la berme centrale de l'E19 (entre Malines et Bruxelles). La concession court jusqu'au 8 juin 2047 et comprend une partie de la gare de Brussels Airport, ainsi que deux pertuis de tunnel percés, techniques ferroviaires spécifiques comprises (voies, caténaires, signalisation, ...).

Le partenaire privé supporte le risque de la construction et le risque de la demande. Aussi reçoit-il – conformément à la législation Diabolo du 30 avril 2007 –, outre une contribution du gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire et des entreprises ferroviaires qui desservent la gare de Brussels Airport, une contribution des voyageurs (le supplément Diabolo).

L'obligation d'Infrabel à l'égard du partenaire privé, qui conserve entièrement le droit d'utilisation de cette infrastructure ferroviaire, a été actée sur le plan comptable comme une autre dette. Cette obligation est contrebalancée par une créance d'Infrabel vis-à-vis de l'État belge, qui couvre entièrement le paiement de cette contribution.

PPP Liefkenshoek Rail Link :

Ce PPP porte sur l'infrastructure ferroviaire du port d'Anvers, qui relie la rive gauche (port du Pays de Waes) à la rive droite (gare de triage d'Anvers-Nord). La convention de promotion court jusqu'au 21 janvier 2051 et comprend l'assiette complète du tracé (16,2 km), y compris le tunnel ferroviaire rénové de Beveren (1,2 km) et les tunnels Antigone (deux pertuis de tunnel percés, de 6 km de long chacun). Le PPP se limite au génie civil du tracé, ainsi qu'au système automatisé d'évacuation des fumées & de la chaleur, et d'extinction à mousse. Les techniques ferroviaires classiques (voies, caténaires, signalisation, ...) ne font donc pas partie de ce PPP.

Le partenaire privé supporte le risque de la construction et le risque de la disponibilité. Il reçoit, à cet égard, une redevance de disponibilité.

Les actifs liés au PPP Liefkenshoek Rail Link sont actés comme des actifs en propriété, car Infrabel est le propriétaire juridique. Les passifs qui y sont liés, présentent les caractéristiques d'un passif locatif et ont donc été comptabilisés en tant que tels.

Note 32

Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est de 1.354.120.229,44€ (2019: 1.338.728.116,31€).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 426.590.675,77€ (2019: 422.048.579,93€)

Les garanties personnelles constituées par le Groupe pour le compte de tiers s'élèvent à 40.714.152,46€ (2019: 43.571.033,83€).

Les lignes de crédit accordées par des tiers au Groupe sont de 10.000.000,00€ au 31 décembre 2020 (2019: 10.000.000,00€).

Les garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe s'élèvent à 256.129.674,99€ (2019: 352.073.167,61€) et concernent surtout des cautionnements par des entrepreneurs et des garanties sur actifs nécessaires pour savoir réaliser l'objet social.

Note 33

Informations relatives aux parties liées

33.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales et des entreprises mises en équivalence, figure à la note 6.

33.2 Relations avec l'Etat

33.2.1 *Liens de participation*

L'Etat belge est l'actionnaire ultime et principal d'Infrabel SA de droit public. L'Etat détient directement et indirectement 99,89% des actions d'Infrabel.

33.2.2 *Contrat de gestion*

L'Etat a conclu avec Infrabel un contrat de gestion portant sur la période 1 janvier 2008 – 31 décembre 2012, de droit prolongé jusqu'à ce qu'un nouveau contrat de gestion entre en vigueur.

Le Groupe Infrabel constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique dans son rôle de gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le contrat de gestion ne se limite pas à la définition des missions de service public. On y retrouve également les tâches à assurer afin d'accomplir ces missions.

Pour permettre à Infrabel d'effectuer les missions de service public qui lui sont dévolues en vertu du contrat de gestion, celui-ci reçoit des subsides de l'Etat fédéral, et dans une moindre mesure, des entités fédérées (Régions) dans le cadre de certains projets spécifiques. Pour plus d'informations, nous nous référons à la note 22 – Subsides.

33.2.3 Services aux administrations

Le Groupe fournit des services, en outre des services de télécommunication, des travaux d'infrastructure et d'entretien, à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs.

33.3 Chiffres concernant les relations avec l'Etat belge et les sociétés mises en équivalence

Les subsides accordés par l'Etat belge sont détaillés dans la note 22.

Outre ces subsides, les transactions suivantes ont été exécutées avec des parties liées:

	31/12/2020		31/12/2019	
	Etat belge	Entreprises mises en équivalence	Etat belge	Entreprises mises en équivalence
Chiffre d'affaires	452.606,90	7.255.421,58	224.240,55	7.230.663,66
Services et biens divers	5.787.564,36	709.003.928,21	2.403.020,97	725.888.650,57
Créances	773.339,58	2.670.202,32	828.495,40	2.906.689,43
Dettes	32.539,04	22.808.863,49	78.370,92	18.587.471,98

Les transactions enregistrées sous services et biens divers sont principalement constituées des relations avec HR Rail.

33.4 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de Direction d'Infrabel SA de droit public sont considérés comme les principaux dirigeants du Groupe.

Le montant total de la rémunération brute des administrateurs et des membres du Comité de Direction pour 2020 s'élève à 1.331.656,79€, en 2019 il s'élevait à 1.334.733,18€.

La rémunération des principaux dirigeants est seulement composée de salaires et d'avantages à court terme. En 2020 et 2019, il n'y a pas eu de paiement d'indemnité de cessation d'emploi, d'avantages postérieurs à l'emploi, ni d'avantages à long-terme.

Nous nous référons au chapitre Corporate governance et au rapport de rémunération dans le rapport annuel statutaire d'Infrabel pour plus d'informations concernant les administrateurs et les membres du Comité de Direction, les règles de fonctionnement et la politique de rémunération dans le Groupe.

Note 34

Honoraires du commissaire

Le Groupe Infrabel a pris en charge en 2020 un montant de 421.833,33€ (2019 : 428.396,00€) relatif à des missions dans le cadre du contrôle sur les comptes annuels par les réviseurs d'entreprise du Groupe. Les frais relatifs à des missions de conseils fiscaux s'élevaient en 2020 à 3.592,80€ (2019 : 19.281,83€). D'autres missions d'audit attribuées aux commissaires s'élevaient en 2020 à 5.435,60€ (2019 : 5.300,00€).

Ces honoraires sont détaillés comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Missions d'attestation	421.833,33	428.396,00
Missions de conseils fiscaux	3.592,80	19.281,83
Autres missions	5.435,60	5.300,00
Honoraires du commissaire	430.861,73	452.977,83

Note 35

Événements postérieurs à la clôture

35.1 Buizingen

L'accident de Buizingen, survenu le 15 février 2010, a marqué à jamais l'histoire de la Belgique et du monde ferroviaire. Près de 11 années se sont écoulées depuis le drame: 9 années d'enquêtes suivies de 2 années de procédures judiciaires que vient clore le jugement rendu en appel le vendredi 29 janvier 2021.

Infrabel a pris connaissance le 29 janvier 2021 du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Bruxelles. Tout en reconnaissant une responsabilité pénale dans la survenance de l'accident, le tribunal a suivi les arguments développés par les avocats de l'entreprise en n'entravant pas les missions futures d'Infrabel.

Pour Infrabel, la décision de saisir un degré d'appel, après un premier jugement rendu par le tribunal de police le 3 décembre 2019, avait été extrêmement difficile à prendre. Elle était motivée par la volonté de maintenir une exploitation du réseau sûre et fiable tout en répondant aux attentes des clients du rail en matière de capacité.

En gardant en mémoire les victimes de l'accident de Buizingen, les équipes d'Infrabel continueront à œuvrer inlassablement à l'amélioration de la sécurité ferroviaire.

35.2 Dotation d'exploitation supplémentaire

Le 12 février 2021, le Conseil des ministres a décidé d'accorder à Infrabel 14,8 millions € pour compenser les pertes subies en raison de la crise corona. Ce montant comprend 1,3 millions €* de compensation supplémentaire pour 2020 et 13,5 millions € de compensation pour les pertes du premier trimestre 2021. Le gouvernement fédéral a l'intention de réexaminer la situation financière d'Infrabel en avril.

35.3 Litige TUC RAIL

Le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles a prononcé son jugement le 5 février 2021 dans le cadre d'un litige opposant TUC RAIL et un créancier. L'impact de ce jugement sur le résultat de TUC RAIL serait la prise en charge d'une réduction de valeur d'environ 2 millions €. TUC RAIL analyse la pertinence d'un éventuel recours en appel et, dans l'attente d'une décision, TUC RAIL n'a pas acté de réduction de valeur dans ses comptes 2020.

* Ce montant n'a pas été comptabilisé dans les comptes annuels consolidés 2020.